

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

CONTINUITÉ DE L'ACTION SYNDICALE RISQUES DE DÉRAPAGE

Nous avons donc un bon gouvernement. Il est préjugé bon parce qu'il s'appelle « socialiste » et qu'il a été mis au pouvoir par une étonnante poussée populaire. C'est un gouvernement social-démocrate qui a les moyens qu'aucun autre n'a jamais eus. Oubliant un lourd passé historique, nous voulons croire qu'il s'agit d'une jeune social-démocratie, avec des idées toutes neuves et l'audace de la jeunesse... Voilà, poussés aux responsabilités, de jeunes députés par centaines ! Les premiers pas sont encourageants qui ont été faits par le gouvernement jailli de l'élection présidentielle, un peu grouillant d'hommes et de talents divers. Ils sont encourageants pour l'équipe, plus étonnante encore, maintenant à pied d'œuvre, au pied du mur.

Pour notre part modeste, nous avons contribué à cette montée fulgurante d'un parti que nous croyons rajeuni et rénové. Ses bonnes intentions sont déclarées et, fidèle à la meilleure partie de son histoire, il retrouve les belles formules obscures et les grands principes quelque peu piétinés. Ce n'est pas rien de les retrouver : ils flattent l'oreille, et, par delà, ils réveillent les ardeurs militantes. Il fallait bien commencer par là pour changer l'atmosphère politique devenue irrespirable. Ce souffle et ce langage nouveaux sont déjà sensibles.

Mais il ne s'agit plus ici et maintenant de langage et de discours qu'emporte le vent. Il s'agit de s'attaquer aux problèmes concrets et, devant eux, de parler et d'agir autrement que les prédécesseurs bourgeois, éparpillés aujourd'hui dans les débris de leur « libéralisme », loi de la jungle, théorie et pratique des exploiters capitalistes.

Contre ces derniers, les salariés et leurs syndicats représentatif avaient tout un programme de revendications, à la fois défensives contre la domination accrue du capital et offensives pour vaincre,

au bénéfice des travailleurs, les conséquences funestes sur l'emploi et sur le niveau de vie, d'une crise engendrée par les mutations du système capitaliste. Il ne faudrait pas qu'on nous dise maintenant que ces revendications étaient excessives, voire illusoire. Elles étaient bonnes contre la droite, elles ne le seraient plus avec la gauche au pouvoir. Ce ne serait pas la première fois qu'on nous ferait le coup !

DANS CE NUMERO :

- **Quel financement pour quelle Sécurité sociale ?**
par Jacques HERVE
- **Le syndicalisme sera toujours « d'opposition »**
par Michel DESCARSIN
- **Doit-on baisser les bras ?**
par Simon RUBAK
- **L'émancipation de l'Ecole sera l'œuvre de qui ?**
par Catherine MÉEJI
- **Une longue expérience de production et de gestion coopératives**
par Tony PEYRE
- **Emploi, précarité et syndicalisme**
par Marc URUS
- **Ce n'est qu'un début**
par Jean MOREAU
- **La scission de la C.N.T. d'Espagne et la prise du pouvoir**
par James PADROS

S'il y a pourtant un facteur social qui ne doit pas être changé, ni atténué, c'est l'action syndicale ouvrière pour l'amélioration du niveau de vie, du genre de vie, une action qui devrait, non pas gêner, mais aider les nouveaux gouvernants social-démocrates à réaliser leur programme. « Nous ne voulons pas leur mettre le couteau sur la gorge », a dit le camarade André Bergeron. Certes. Mais, pour continuer d'employer les expressions de l'art du guerrier, peut-être faudra-t-il leur mettre l'épée dans les reins. Bergeron a dit aussi que les syndicats devaient, plus que jamais, faire contre-poids au pouvoir centralisateur. Va pour contre-poids ! Encore que les premières mesures prises par ce nouveau gouvernement semblent appeler plutôt une poussée accélératrice. C'est contre le patronat qui conserve un grand pouvoir économique que doit se faire sentir le contre poids syndical, avec un gouvernement qui n'est plus, comme le précédent, au service du patronat, qui ne mise pas — en vain d'ailleurs — toute sa politique sur l'investissement privé servi par l'argent public.

On ne doit pas exiger immédiatement du gouvernement social-démocrate tout ce qu'on demandait sans résultat au gouvernement conservateur ; mais on doit en attendre bien davantage, pourvu que l'action indépendante des travailleurs s'exerce et se renforce pour la satisfaction des revendications, prioritaires hier et qui le restent (en premier lieu **la réduction du temps de travail**).

C'est à peu près ce qu'a déclaré la C.F.D.T. au soir du 21 juin. Elle aura à éviter les risques de dérapage vers le soutien trop systématique d'un gouvernement qui se présente bien comme un nouveau-né mais qu'il faut attendre, après les premiers pas salués de cris joyeux, à l'envergure de sa politique économique (et de sa politique générale). Le camarade Pommatau, nouveau secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale, a dit, dans un entretien avec un rédacteur du « Monde », qu'il fallait « **réapprendre l'indépendance** ». Formule opportune au moment où son prédécesseur à la tête de la F.E.N. venait d'abandonner son mandat syndical pour un poste ministériel un peu symbolique. Il a juste pris le temps de demander un avis à son syndicat dont il n'a pas tenu compte, celui-ci lui ayant simplement rappelé la séparation du domaine syndical et du domaine politique.

Quant aux dirigeants de la C.G.T., ils font preuve pour le moment de ce qu'on pourrait appeler « une faiblesse tranquille ». Ils ont conduit la C.G.T. — qui ne leur appartient pas — à une double défaite pour avoir délibérément accroché leur centrale à la politique absurde du parti communiste qui sort en piteux état des consultations électorales (pour une fois, juste sanction du peuple !). Mais ne se rengorgeront-ils pas, puisque nous avons, ici et maintenant, des ministres communistes !

★★

Nous ne nous affolons pas de cette rentrée des communistes et de leurs cabinets dans les instances gouvernementales. Ni le parti communiste, ni la C.G.T., son annexe syndicale, n'ont aujourd'hui la force et les moyens qu'ils avaient en 1947.

Cet événement de grand retentissement, ici et ailleurs, doit laisser de sang-froid les syndicalistes

libres. Leur effort indépendant ne doit pas s'en trouver perturbé. Gratifions d'un préjugé favorable la nouvelle et abondante équipe ministérielle. Elle laisse augurer beaucoup de satisfactions pour les salariés et pour le peuple en général. Il la jugera aux actes.

On pourrait s'étonner du fait que les délégués du parti communiste soient appelés au gouvernement au moment même où, par ses propres erreurs, le P.C. vient de subir une cruelle défaite électorale. Mais François Mitterrand peut objecter que les voix communistes lui ont été nécessaires pour atteindre le poste éminent qu'il occupe et entraîner toute la suite victorieuse. Car il ne fait pas de doute que si les communistes ont trouvé place au gouvernement, c'est François Mitterrand, vilipendé hier par eux, qui l'a voulu. Quel est donc son dessein ? Est-il de petite ou de grande politique ? Veut-il seulement, à court terme, se sentir tranquille sur sa gauche ? Ou bien — pourquoi pas ? — à plus long terme poursuit-il un but plus noble : après avoir réussi le rassemblement des socialistes dans un parti devenu incontestablement le premier parti de France, veut-il aller plus loin ? Soixante ans après le congrès de Tours, veut-il réunir tout le mouvement socialiste et donner ainsi un nouveau coup de pouce à l'histoire ?

Mitterrand a son secret, sa politique a son mystère. Pour le moment, son gouvernement « renforcé » de communistes, a des tâches plus urgentes à remplir. Les syndicats ouvriers indépendants ont les leurs qu'ils ne doivent laisser à personne d'autre qu'à eux-mêmes.

C'est déjà d'une grande habileté d'avoir placé, à côté des quatre communistes, un ministre de l'industrie qui s'appelle Pierre Dreyfus, ex-grand patron de la Régie Renault. A propos, cette entreprise nationale qui avait été un précurseur pour la quatrième semaine de congé payé ne pourrait-elle **ouvrir largement le chemin de la réduction du temps de travail** ?

R. GUILLORÉ (24 juin 1981.)

LES EDITIONS SYNDICALISTES

C.C.P. 21764 88 D Paris

Nous attirons l'attention des lecteurs sur les ouvrages suivants :

- **L'action syndicaliste**
de Victor GRIFFUELHES 20 F
réédition d'un ouvrage de base écrit en 1908 par un ancien secrétaire général de la CGT.
- **La Chine**
de Robert LOUZON 15 F
Son millénaire d'histoire ; ses cinquante ans de révolution
Pour aider à comprendre la Chine contemporaine.
- **Les ouvriers de Saint-Nazaire**
de Nicolas FAUCIER 25 F
Une monographie sur un foyer de l'action ouvrière en France.

Tous ces prix sont franco.

Exceptionnellement : les 3 ouvrages 40 F (port en sus)

QUEL FINANCEMENT POUR QUELLE SÉCURITÉ SOCIALE ?

Le gouvernement Mauroy vient de prendre plusieurs décisions indispensables : relèvement du minimum pension vieillesse, des allocations familiales, des pensions aux handicapés, des allocations logement.

Le versement de ces dépenses incombe à la Sécurité sociale (prise dans son sens large) dont la situation financière baigne traditionnellement dans le flou. Le 16 octobre 1979, le secrétaire d'Etat Farge déclarait : « l'assurance maladie aura un déficit de plus de 3 milliards pour 1980 ». Le ministère de la Santé et de la S.S. annonce le 7 novembre 1980 un excédent prévu de 8.300 millions pour l'année 1980.

Nos « spécialistes » devraient être plus prudents dans leurs déclarations, leur « compétence » dût-elle en souffrir.

Pour aujourd'hui, examinons le financement : *comment est financée la S.S. ?*

Uniquement par un prélèvement sur les rémunérations des salariés auquel s'ajoute une contribution patronale. Le mouvement syndical prétend que « la S.S., c'est un salaire différé ». Ce qui permet au patronat d'affirmer que les « charges sociales » sont écrasantes et se montent à 50 %. Qu'en est-il actuellement ?

cohérente dans une entreprise, le taux de la cotisation peut s'abaisser considérablement.

Est-ce le cas pour les cotisations maladie dans une entreprise où le personnel n'est jamais malade ?

L'employeur industriel ou commercial verse une cotisation de 9 % sur le salaire plafonné de son personnel pour financer les allocations familiales servies par les caisses du régime général. Mais les caisses du régime agricole ne sont alimentées par les cotisations qu'à environ 20 %, le reste provenant de taxes fiscales, de subventions d'Etat et de transferts de fonds des allocations du régime général (en gros appelé la S.S.).

Avez-vous entendu le patronat protester contre ce détournement qui se produit chaque année ?

Affirmons que seules les cotisations pour couvrir les risques maladie, invalidité et vieillesse sont des charges sociales parce qu'elles couvrent l'individu de sa naissance à sa mort sans aucune interruption (sauf la période « sous les drapeaux » où la patrie vous prend en charge).

Sur les allocations familiales

L'Etat doit être fort, c'est bien connu, et très peuplé, c'est souvent rappelé par nos politiciens. En

Nature des risques ou charges	% sur totalité des salaires			% dans la limite du plafond		
	salarié	em- ployeur	total	salarié	em- ployeur	total
Maladie, maternité, invalidité, décès	4,50	4,50	9		8,95	8,95
Assurance vieillesse				4,80	8,20	13
Allocations familiales					9	9
Fonds national d'aide au logement					0,10	0,10
						31,05

Accidents du travail : cotisations à la charge exclusive de l'employeur, à calculer sur les salaires, dans la limite du plafond, et suivant le taux notifié par la Caisse régionale d'assurance maladie.

Du danger de mélanger les genres

Nous noterons que la cotisation accidents du travail considérée comme une charge sociale n'en est pas une. Les frais d'assurance incendie des ateliers et bureaux, des véhicules de service et de transport, les frais d'entretien du matériel, les dépenses de chauffage, d'éclairage, de gardiennage, etc., sont des dépenses liées à la production et à l'activité, exactement comme la cotisation accidents du travail. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le montant varie avec le risque professionnel couvert tout comme le montant de la police incendie des bâtiments ou les primes d'assurance des véhicules nécessaires à l'activité de l'entreprise. D'ailleurs, lorsque la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est menée de façon intelligente et

conséquence, il lui appartient de financer l'effort estimé nécessaire : du berceau à la caserne, l'enfant doit être pris en charge par les fonds d'Etat. C'est un problème national comme l'école ou l'armée, dont les dépenses ne relèvent pas du « salaire différé ».

Une idée que je défends depuis trente ans, fait son chemin : la fiscalisation des allocations familiales avec l'intégration des allocations versées dans le revenu imposable. Tous les enfants doivent avoir les mêmes droits, quelle que soit la qualification du chef de famille. Lorsqu'un homme fait un enfant, il n'agit pas comme salarié ou comme patron ou comme agriculteur, il agit comme citoyen.

Les industries de main-d'œuvre

Les cotisations qu'elles versent à la S.S. sont beaucoup plus importantes que celles des industries mécanisées ou robotisées. C'est sans doute un handicap par rapport à la concurrence des pays où la main-d'œuvre est payée à « coups de trique » par un patronat local ou « multinational ».

En fiscalisant les allocations familiales, on allègerait de 9 % tout de suite les cotisations sociales à la charge du patronat. Même remarque avec la taxe de 5 % sur les salaires versés par le patronat à l'Etat.

A propos de la « cotisation machine »

Certains camarades friands de mots à la mode, préconisent que les entreprises où la production a été robotisée ou informatisée — c'est-à-dire en parlant clairement où la recherche d'une plus grande productivité a chassé les ouvriers des ateliers et les employés des bureaux — de faire payer au patronat une « cotisation machine » dont le produit serait versé à la S.S. et aux régimes de retraites complémentaires.

Disons qu'il s'agit d'un mirage car il sera difficile d'asseoir une base de cotisation indiscutable sur le rendement des machines de types très divers et dont l'utilisation ne sera pas forcément continue.

On peut gagner beaucoup d'argent sans employer beaucoup de main-d'œuvre et encore moins de machines : par exemple, les agents immobiliers, les

entreprises intérimaires, les professions dites libérales (pharmaciens, dentistes, etc.).

Un nouveau système de financement est nécessaire

F. Mitterrand parlait dans son programme d'une modification de l'assiette des cotisations patronales de S.S. en faveur des entreprises de main-d'œuvre. Que va-t-il faire ? Va-t-on mettre de nouvelles taxes sur l'alcool et le tabac ? Serait-il juste que l'Etat qui a déjà perçu beaucoup d'argent avec le commerce des alcools et tabacs pressure le consommateur ?

Un nouveau financement : pourquoi pas un point supplémentaire sur la T.V.A. en excluant les produits de première nécessité ?

La S.S. ne trouvera son vrai équilibre dans une société humaine que si l'on met sur pied, très vite et avec conviction, une véritable politique d'éducation sanitaire, la prévention sur le tas et pas la prévention dans les discours garnis de promesses toujours oubliées.

J. H.

L'ÉTAT SYNDICAL !

par Roger TRENCANEL.

Les récentes élections ont quelque peu troublé nos syndicats. Il est vrai qu'un mouvement d'une telle ampleur, c'était assez exceptionnel. Il suffisait d'être dans la rue le soir du 10 mai pour se côtoyer, se parler. Mieux que le mouvement lymphatique qu'a connu l'année 68 à Paris. Seuls les trotskystes étaient venus en ordre avec service d'ordre, mais c'est normal, on a si peu de révolutionnaires qu'il faut bien les protéger.

Le gouvernement d'union presque nationale a donc fait réagir nos syndicats. D'abord ils se sont tous réjouis, puis ce fut l'arrivée des Daltons du P.C. F.O. a violemment condamné cette entrée, oubliant au passage son indépendance politique. La C.G.T. ne dit rien. La F.E.N. ministre son secrétaire général et place des députés. La C.F.D.T., comme par le passé, a des hommes au gouvernement.

F.O. a sans doute eu tort de condamner ainsi ce gouvernement. On connaît les communistes et on sait de quoi ils sont capables. Leur brusque revirement par rapport à l'Afghanistan n'a même plus de quoi faire rire. Peut-on avoir confiance en eux ? Non, bien sûr, mais n'ayons pas plus d'espoir en des Jobert, des Delors... Cette prise de position fera donc le jeu de la C.F.D.T., mais F.O. a plus agi avec réflexion qu'avec intérêt. F.O. attendait-elle plus de ce nouveau pouvoir ? Bien sûr, la présence des P.C. à la Fonction publique et à la Santé, ce ne sont pas des cadeaux.

Tous les cathos rocardiens et les pro-staliniens du C.E.R.E.S. sont C.F.D.T. de cœur et anti-F.O., mais ils ne sont pas plus favorables aux autres. Des représentants de la classe ouvrière ? Une élue dans le XIII^e à Paris venue de Neuilly-sur-Seine démontre qu'il existe de belles magouilles. Les socialistes de quartier ont vu apparaître ici et là des adhérents pro-C.E.R.E.S., jamais vus ; ils ne les reverront jamais d'ailleurs. Ceux-ci étaient juste venus pour

la nomination des députés de cette tendance dans les sections de base.

Amen !

Tout cela annonce de beaux jours pour certains, mais qu'importe ! Ce qui fera la force du syndicat, c'est son apolitisme et ses actions efficaces. Les communistes me semblent plus dangereux dans les entreprises qu'au gouvernement. D'ailleurs, ils sont bloqués, ils ne peuvent saboter quoi que ce soit sans s'écrouler eux-mêmes.

Le syndicalisme sous un régime de droite ou de gauche est le seul à maintenir la possibilité d'émancipation des ouvriers. Car le nouveau gouvernement fera sans doute progresser les lois sociales et grossir le Code du Travail, mais il ne changera en rien l'exploitation des individus sans condamner le régime capitaliste dans lequel nous vivons. Là aussi le syndicalisme doit se prononcer sans équivoque. Doit-on s'accommoder de cette situation ou faire une politique ouvrière ? L'enjeu est là !

R. T.

NOUVELLES DE TUNISIE :

25 mai 1981

On se souvient que l'U.G.T.T. (Union Générale des Travailleurs de Tunisie) a laissé sur le pavé en janvier 1978 cinquante victimes. Elle a été dissoute et ses dirigeants condamnés aux travaux forcés. Reformée avec un comité fantoche, elle s'est réorganisée dernièrement. Elle a rejeté la responsabilité des événements de janvier 1978 ainsi que la tutelle du Parti politique.

D'ancienne vassale, l'U.G.T.T. acquiert aujourd'hui son indépendance. Que lui réserve l'avenir ?

Un fait certain : les patrons raidissent leur position. Ils parlent de liquider le président de leur groupement (U.T.I.C.A.), émanation du Parti, souvent accusé de mollesse.

L'ère du syndicalisme vrai commence pour l'U.G.T.T. Bonne chance.

A. BEN MILAD.

LA CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

par Michel DESCARSIN

Le syndicalisme sera toujours « d'opposition »

Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et sa victoire incontestable aux législatives, on peut être au moins satisfait d'une chose : la V^e République qui depuis vingt-trois ans bafouait les principes républicains les plus élémentaires est battue. Apprécions donc ce résultat, mais ne croyons pas pour autant que tout est arrivé. Si beaucoup de choses sont à critiquer, c'est sûr, la droite a pris un sérieux coup dans l'aile. Par contre c'est maintenant que les difficultés commencent. De nouvelles directives politiques vont naître, plus que jamais le cap à maintenir risque de dévier. Déjà, beaucoup préconisent un état de grâce, surtout un calme syndical pour les années à venir.

S'il est certain que la victoire de la nouvelle social-démocratie est un bien, du moins nous voulons croire en celle-ci, il sera, l'histoire nous le dira, beaucoup plus facile d'aboutir à des revendications indispensables, comme par exemple *les trente-cinq heures*. Pour autant il ne faudrait tomber dans une béatitude qui conduirait le syndicalisme à un certain laxisme.

Certes la social-démocratie, si celle-ci est réelle, permet un grand pas en avant, il est préférable de vivre sous ce régime, que sous l'antique civilisation. Par contre si l'on ne veut pas la voir s'embourber et piétiner, si l'on veut faire avancer et aboutir nos revendications à court terme et le socialisme à long terme, il est indispensable de voir se dessiner dans les mois à venir une « opposition » non pas systématique, mais une opposition veillant au grain pour aller toujours plus de l'avant.

Sous l'ancien régime, il était d'usage, qu'il nous en déplaise ou non, de désigner comme parti de la classe ouvrière le P.C. Quand on demandait à des ouvriers ce qu'ils pensaient de celui-ci, ce qu'il représentait, une majorité de ceux-ci avaient le même réflexe : c'est le parti qui défend la classe ouvrière, le seul, donc je vote pour lui ! Ce réflexe était bien ancré dans les esprits à tort ou à raison.

Aujourd'hui après la claque électorale qui leur a été infligée, cet état d'esprit a bien changé, s'est estompé au fil des dernières années. A l'inverse, il serait vain de croire comme certains que la question du P.C. est chose conclue et que leur marginalisation va s'accroître dans les années à venir.

Maintenant il est donc nécessaire et urgent de construire une organisation qui représenterait dans la majorité des esprits une garantie envers les promesses faites par le nouveau gouvernement, une garantie pour aller plus loin par la suite dans les revendications, sur le chemin du socialisme. Qu'elle représente pour eux une assurance de leur espoir. Le tournant à prendre est difficile et le chemin étroit. Si jamais au bout de quelques années le bilan était négatif, on risquerait, il y a fort à parier, une vague conservatrice revenir plus forte que jamais. Pour maintenir le cap, ne faudrait-il pas comme « opposition » l'unité syndicale, unité indépendante, comme il se doit, des partis politiques et de l'Etat.

Dernièrement, le Premier ministre, M. Pierre Mauroy, déclarait qu'il fallait faire de la France un pays industriel. Qu'il fallait relancer l'économie par la consommation populaire. Nous avons tout intérêt à nous méfier de ce genre de discours. Il n'y a pas si longtemps, un certain Président de la République, Georges Pompidou, voulait, lui aussi, faire une France industrielle. Effectivement, nous avons eu sous cette présidence une France industrielle, mais à quel prix et pourquoi faire ? N'y a-t-il pas contradiction quand on nous parle d'aide au tiers-monde et que nous voulons industrialiser encore plus le pays ? Que l'on sait pertinemment que pour avoir une France industrielle il faut de la matière première et pour cela on passe inévitablement par le pillage systématique du tiers-monde. Pour relancer aussi la consommation, il faut être concurrent à l'exportation et aussi chez nous face aux produits étrangers. Pour cela il faut que le produit, comme on dit, soit « rentable ». Mais là aussi, à quel prix ! Ne force-t-on pas les hommes à consommer bien des fois des choses futiles, secondaires, sans importance ? A moins que le nouveau gouvernement sous ses phrases et discours cache une nouvelle politique, une nouvelle vision de la consommation. En tout cas de cette politique dépendra le genre de vie que l'on aura, dépendra aussi le choix de société que l'on fera.

Là aussi l'unité syndicale a un grand rôle à jouer. Revendications, construction d'un certain genre de socialisme, choix de société, sont autant de problèmes qui méritent un actif combat et une active surveillance pour ne pas s'écarter du bon cap. C'est pourquoi, l'unité syndicale indépendante, libre, pluraliste, peut représenter et doit représenter les intérêts des hommes et femmes qui travaillent. Car le syndicalisme sera toujours « d'opposition ».

Et si l'on parlait de l'école privée

Dans notre dernier numéro (spécial laïcité), nous avons rappelé la loi universelle que représente la laïcité et l'un des piliers de celle-ci : « l'école sans dieu ». Nous avons aussi rappelé combien cette école publique laïque a été l'objet de sabotages sciemment organisés pendant vingt-trois ans par la V^e République. Rappelons brièvement les actes principaux : la loi Debré (1959), Debré-Pompidou (1971), Guermeur (1977), lois favorisant les écoles privées au détriment de l'école publique. Depuis le 10 mai, on pouvait donc s'attendre sinon à un changement rapide à des prises de positions claires et nettes. Malheureusement, les nouveaux commentaires du ministre de l'Education redevenue nationale (enfin) n'ont pas été à la hauteur de ce que l'on était en droit d'attendre. Le financement de l'école privée n'a pas l'air pour le moment d'être remis en cause. Là encore, sur une question aussi fondamentale et importante, l'action syndicale a un rôle à jouer. Il ne s'agit pas pour nous de supprimer l'école privée, même si nous pensons que les parents envoyant

(A suivre page 9.)

DOIT-ON BAISSER LES BRAS ?

— par Simon RUBAK —

Après les élections

Notre revue qui a toujours eu de fort bonnes raisons d'exister devrait en avoir tout particulièrement dans la période actuelle et plus encore dans les années qui viennent.

La défaite électorale de la droite classique ainsi que le recul du P.C.F. peuvent débloquer en France, désormais, une situation où le prolétariat avait trop longtemps le sentiment de ne rien pouvoir espérer de positif. Au point que bien des militants — et des meilleurs — finissaient par éprouver du découragement, nous avons eu à le constater même parmi nous.

Un OUF ! de soulagement s'est aussitôt exprimé par une explosion de joie d'une intensité rarement vue, dans toutes les catégories sociales qui s'étaient senties brimées par l'oligarchie pseudo-aristocratique, cupide et insolente, jusqu'alors maîtresse du pays. Même des personnes qui refusent par principe toute délégation de pouvoir participaient, place de la Bastille, à la liesse générale en brandissant le drapeau noir de l'antiélectorisme pour fêter une victoire électorale à laquelle, en vérité, ils étaient loin d'avoir contribué. Il y avait aussi — et c'est une chose qui compte — beaucoup d'allégresse parmi les jeunes, entre autres les jeunes issus des catégories sociales petitement ou moyennement aisées, premières victimes d'un processus de prolétarianisation que la crise économique et le chômage ont accentué et accéléré.

La droite giscardienne et chiraquienne a donc subi un échec cuisant... mais non définitif : elle continue — et continuera — d'avoir l'appui d'un patronat qui n'a pas capitulé, du monde de la finance nationale et internationale, ainsi que de toute une partie du personnel suffisamment bien placé dans la hiérarchie des Services publics pour résister et tenter une revanche. Face à ces adversaires résolus, les prolétaires ont à se tenir sur la défensive et, dès maintenant, à la renforcer très sérieusement contre les attaques déjà en cours et celles, harcelantes, peut-être brutales, que tout laisse prévoir.

Continuer le combat

Dans cette phase de la lutte incessante menée par les classes dominantes contre le prolétariat, celui-ci court des risques très graves s'il ne fait pas preuve de beaucoup de vigilance, de fermeté, de combativité. Or on sait par expérience ce qui peut être dit pour l'endormir et le démobiliser.

A peine le nouveau gouvernement a-t-il été formé qu'on a commencé à entendre qu'il ne faut pas aller trop vite, qu'on a deux, cinq ans ou plus devant soi ; qu'on doit respecter les institutions actuellement existantes et donc maintenir en place le personnel qui le sert. Ainsi il faudrait conserver à peu près tel quel l'appareil répressif où demeurent

beaucoup de ceux qui s'y sont tristement signalés, laisser à leurs postes des pro-fascistes notoires ou à peine camouflés, des fils et filles à papa ou de vieux réactionnaires chevronnés, des incapables à particule ou de prétendus irremplaçables technocrates, des courtisans paillassons ou girouettes, tous triés sur le volet et installés à dessein dans les services publics ou semi-publics, les « mass media », etc., par décision de l'ex-souverain. Il faudrait surtout craindre que des démocrates sourcilieux puissent crier qu'on pratique des vengeances, une « épuration », une « chasse aux sorcières » ou, pis encore, le « spoil system » jadis en règle aux Etats-Unis (1).

De même on entend déjà dire aux prolétaires qu'il faut y aller doucement, tout doucement : n'ont-ils pas eu tout de suite les satisfactions promises pour l'immédiat ? Plus même que ce qu'ils espéraient ? Il conviendrait donc d'attendre tranquillement ce que vont octroyer un Parlement à majorité de gauche, les chefs inamovibles des Grandes Confédérations Syndicales Représentatives en accord avec ceux des Grandes Organisations Patronales, bref les Autorités Compétentes, et avec l'approbation peut-être mais non sur mandat impératif de leurs « bases ». Il sera alors recommandé d'accepter loyalement les décisions d'arbitrage dont l'impartialité doit être reconnue : des exigences supplémentaires ou impatientes n'entraveraient-elles pas une politique habile ? Elles offriraient sûrement à la Réaction des occasions d'agiter l'épouvantail du Grand Soir, de la Révolution « collectiviste », etc. Voilà ce qui effrayerait les pas très braves braves gens de l'ex-majorité naguère au pouvoir, néanmoins susceptibles de se rallier à la nouvelle majorité au pouvoir à condition que cette dernière soit d'une gauche suffisamment « modérée » et que son ingéniosité, tempérant sa hardiesse, puisse recueillir les applaudissements unanimes des exploités et des exploités. Quant aux révolutionnaires, ces éternels insatisfaits, qu'ils mettent une sourdine ! Que les chômeurs prennent patience (on ne peut pas les contenter tous, ils sont trop nombreux !) et que ceux qui ont la chance de pouvoir donner du profit à leurs patrons « retroussent leurs manches » !

On n'a pas fini d'entendre tous ces lieux communs. On sait pourtant que le prolétariat n'a jamais pu, autrement que par ses propres luttes et quelle que soit la bonne volonté de ses représentants élus, acquérir et conserver un peu du bien-être auquel il aspire. On sait que, face à des exploités qui ne désarment jamais, les conseils de sagesse sont le plus souvent des berceuses destinées à endormir sa vigilance et sa combativité. Le plus souvent mais pas toujours. Car on connaît aussi le piège des partisans du Tout ou Rien qui, d'avance, veulent admettre le Rien. Et l'on sait également que pour des intransigeances désastreuses, des surenchères néfastes comme pour les provocations, le refus de marcher s'avère parfaitement judicieux et positif.

Le rôle du P.C.F.

Or précisément ces intransigeances et ces surenchères servent d'*image de marque* révolutionnaire à une droite au faux nez, directement inféodée à la bourgeoisie ultra-réactionnaire et impérialiste russe, le P.C.F. Celui-ci, à la tête de sa filiale syndicale la C.G.T., accomplit sa besogne au moyen de cette trompeuse image de marque révolutionnaire, mythe qui, naturellement, compte ses croyants, en très grande partie, dans les classes laborieuses.

Il a ainsi la possibilité de faire obstacle aux courants unitaires qui animent les classes prolétariennes et celles que la prolétarianisation atteint ou menace : il commence par y participer puis cherche à en prendre la direction et, qu'il y réussisse ou non, tend — et souvent réussit — à les faire échouer par ses surenchères grossières, ses fausses querelles, ses suspicions malveillantes et autres manœuvres. C'est la technique déjà bien connue du « noyautage ».

En se donnant pour le meilleur défenseur de la classe ouvrière, il lui arrive de prendre *par tactique*, donc *provisoirement*, des positions tenues de tout temps par les syndicalistes révolutionnaires. Ceux-ci se trouvent alors dans une situation difficile car des quantités de militants combattifs ne comprennent ou n'admettent pas qu'en pleine lutte contre les classes exploiteuses, il faille absolument se démarquer et se tenir à l'écart de la Centrale syndicale la plus remuante de toutes, dirigée par un parti qui se prétend lui-même celui des travailleurs français, quoiqu'il soit, sous ce déguisement, celui de la bureaucratie ultra-réactionnaire russe.

Cette revue, la *Révolution Proletarienne*, est née et continue de vivre depuis plus d'un demi-siècle dans une telle situation inconfortable, ce qui en a considérablement réduit l'audience. La tâche de ses fondateurs fut particulièrement difficile parce que le P.C.F. (qui était alors la Section française de l'Internationale Communiste, la S.F.I.C.) se voyait encore tout auréolé par l'immense prestige de la Révolution russe. Il fallait alors pas mal de perspicacité pour voir apparaître, après et même parmi les réels combattants de la première heure, la formation de la catégorie sociale désormais dominante, la bureaucratie totalitaire, qui avait commencé à imposer en U.R.S.S. et dans le mouvement ouvrier mondial exactement l'antithèse de tout ce que le prolétariat était en droit de vouloir. Et, bien que cela puisse étonner aujourd'hui, il fallait de l'audace et de l'intrépidité pour le dire.

Notre tâche immédiate

Maintenant notre tâche, bien qu'encore difficile, est à coup sûr infiniment moins redoutable : il n'y a pas de quoi baisser les bras, bien au contraire. On a pu voir qu'une partie importante de l'électorat qui votait traditionnellement communiste s'est rendu compte du terrible danger d'un mot d'ordre divisionniste qui aurait définitivement ramené au pouvoir les pires ennemis du prolétariat, comme le désiraient expressément les goulaguistes russes. Les dirigeants du P.C.F. ont été désavoués même au sein de la C.G.T. pourtant si étroitement tenue en main. Au point que ces dirigeants en sont maintenant à changer de faux nez, à se prétendre tout à fait indépendants de leur « grand frère » russe et, plate-

ment, à ramper pour s'introduire dans le camp qu'ils viennent de combattre, avec l'espoir de le miner de l'intérieur comme ils sont entraînés à le faire.

L'audience de cette revue a donc des meilleures chances que naguère de s'élargir tant qu'elle sera fidèle à ses positions originelles. Il est plus que probable que bien des gens s'y intéresseraient si seulement ils en connaissaient l'existence. Notre effort immédiat, primordial, doit consister à la faire connaître.

S. R.

(1) Autrefois, aux Etats-Unis, lorsqu'un nouveau Président était élu, tous les responsables de l'Administration qui appartenaient au parti évincé étaient remplacés du jour au lendemain (sans avoir le loisir de brûler les documents et de vider les coffres-forts) et la passation des pouvoirs se faisait à tous les principaux échelons. Cette façon de faire, sans doute excessivement brutale, est maintenant à peu près abandonnée. On l'a appelée péjorativement « *spoils system* » (système du butin).

L'EMANCIPATION DE L'ECOLE SERA L'ŒUVRE DE QUI ? par Catherine MÉEJL

Ecole émancipée, fais gaffe à tes arrières. Un jour les inspecteurs viendront te pincer dans tes jean's !

Depuis le 10 mai, on nous dit que la France a changé. En est-il de même pour notre syndicat qui est censé représenter les intérêts des enseignants ?

Le rapport d'activité du secrétaire général du S.N.I.-P.E.G.C., au conseil national (séance du 15 mai), affirme au sujet de l'« attitude » syndicale : « Il s'agit d'une position nouvelle pour notre syndicat qui implique une redéfinition de notre place et de nos revendications... ».

En ce qui me concerne, j'ai toujours pensé que le rôle du syndicat était de poser les revendications de ceux qu'il représentait, d'agir clairement et avec efficacité, quel que soit le gouvernement qui était en face de lui.

Secrétariat national : « Notre syndicat doit être responsable et réaliste ».

Est-ce être responsable de dire, sans autres précisions, que la réouverture du recrutement des auxiliaires et leur résorption doivent être discutées ?

Il est évident que ces deux revendications doivent aboutir, mais dans quelles conditions ? Il paraît indispensable que notre syndicat précise un peu plus ses intentions.

La réouverture du recrutement des auxiliaires et leur résorption doivent-elles se poursuivre comme dans le passé ? Faut-il rappeler à notre syndicat quelle est la condition actuelle d'un auxiliaire dans l'enseignement ?

Si les choses n'évoluent pas, d'institutrices remplaçantes nous deviendrons institutrices remplaçantes « titulaires » ! La titularisation d'un auxiliaire est une sécurité d'emploi, une revalorisation salariale. Devenir titulaire remplaçant ne change rien aux conditions de travail.

Demandez donc aux jeunes titulaires qui n'ont pas choisi d'être remplaçants ce qu'ils en pensent !

Un titulaire remplaçant ne peut garder un poste plus de quinze jours. Est-ce responsable de dire que

la revalorisation de notre travail passe par cette phase ? Quels projets pédagogiques efficaces peut-on appliquer en si peu de temps ?

Un enfant ne peut être éduqué que s'il y a cohérence dans notre enseignement. On nous dit qu'il faut prendre en considération la progression psychologique et intellectuelle de chaque enfant, qu'il faut respecter son individualité, mieux la comprendre en s'intéressant au milieu dans lequel il vit. Est-ce que tout cela est possible quand nous avons tout juste le temps de connaître un prénom ?

Quels sont les pédagogues responsables qui pourraient soutenir, en toute bonne foi, que cette solution est la meilleure pour les enfants ?

Cette solution n'avantage ni les enfants, ni les enseignants, alors il faut l'abandonner une fois pour toutes !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Les enseignants ont dit clairement leurs positions le 6 décembre dernier. Le syndicat est là pour les faire valoir. Il est clair que nous ne voulons plus de solutions démagogiques et dangereuses pour le syndicalisme.

Mais le S.N.I.-P.E.G.C. n'est pas un syndicat monolithique, me direz-vous. En effet, le S.N.I. vit avec et par ses tendances. Mais que font ces tendances minoritaires quand, quelquefois, elles sont majoritaires dans un département tel que l'Oise ?

L'Oise est l'un des derniers départements où la direction départementale du S.N.I.-P.E.G.C. et de la F.E.N. est à majorité (confortable) « Ecole émancipée ».

Ce que fut cette tendance il y a dix ans encore, reste dans l'esprit des syndicalistes révolutionnaires, très vivant. L'Ecole émancipée de l'Oise tient sa majorité par ce prestige.

Car « Ecole émancipée » ne combat plus le stalinisme dans l'enseignement. Elle se partage la direction départementale de la F.E.N. avec lui.

Où est le syndicalisme révolutionnaire ? Au P.S.U. ? à la L.C.R. ? ou au M.L.F. ? car voilà bien la photographie d'« Ecole émancipée 60 ».

Camarades de la R.P., je vous livre en pâture les écrits « Ecole émancipée 60 » sur le problème des institutrices remplaçantes.

J'ai l'honneur d'attirer à nouveau votre attention sur la situation des instituteurs (trices) remplaçants qui n'ont pas encore obtenu l'écrit du C.A.P. (une quinzaine). Certains ont déjà échoué plusieurs fois. Exerçant depuis trois ou quatre ans des conditions souvent difficiles, souvent chargés de famille, ils ne bénéficient plus de la réparation à l'examen qu'assuraient il y a quelques années les I.D.E.N. et les Conseillers pédagogiques. Se préparer seul n'est pas chose facile, quand on fait classe, que l'on se déplace, qu'on a une famille... C'est dire que l'écrit du C.A.P. risque d'être pour beaucoup d'entre eux, un obstacle insurmontable, alors qu'il est vraisemblable que les épreuves pratiques ne le seraient pas, compte tenu de l'expérience qu'ils ont acquise.

Dans le cas où ils échoueraient à nouveau, ils risquent d'être, dans un proche avenir, licenciés, c'est-à-dire voués au chômage, sans même les garanties accordées dans le privé, aux victimes de licenciements. Il y a là un problème humain extrêmement grave qui ne peut laisser indifférent. C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est pas possible de faire comme

si la prochaine session du C.A.P. était « ordinaire ». Nous croyons que le jury se doit d'avoir cette situation présente à l'esprit lors des corrections et des délibérations, afin que ces camarades, qui, nous le répétons, assument une tâche difficile depuis des années, puissent voir s'affirmer la possibilité d'une titularisation qu'ils ont, pensons-nous, bien méritée, et d'écarter la menace du chômage.

Persuadé que vous comprendrez le sens de notre démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations respectueuses.

Mais où est donc le syndicalisme révolutionnaire ? Certainement pas dans les attitudes des dirigeants départementaux F.E.N. Oise.

C. M.

UNE LONGUE EXPERIENCE DE PRODUCTION ET DE GESTION COOPERATIVES

Dans notre précédent numéro (Parmi nos lettres), notre camarade Tony PERE, de la Loire, nous communiquait son opinion négative sur l'existence d'une S.C.O.P. (Société Coopérative Ouvrière de Production) à Manufrance. Rappelons que nous avons proposé ici la transformation de la Manufacture de Saint-Etienne en Régie nationale ayant pour objectif — devant un marché très ouvert — le lancement d'une marque nationale de cycles et motocycles. Cela aurait dû être fait dès la crise de Manufrance. Peut-être n'est-il pas trop tard avec la nouvelle orientation politique des pouvoirs publics ?

Tony PEYRE est le fondateur d'une coopérative de bâtiment (COGECOOP) qui existe depuis 28 ans à Lyon d'abord, puis dans la Loire. Dans une assemblée générale extraordinaire, tenue en décembre dernier, il rappelait ses origines en soulignant que la durée moyenne d'une entreprise en France est inférieure à 20 ans.

Le but de cette assemblée extraordinaire était le rattachement de COGECOOP à la Confédération des Sociétés coopératives ouvrières de production, d'en faire par conséquent, statutairement, une S.C.O.P. Dans cette assemblée générale, notre ami Tony PERE précisa les méthodes d'auto-gestion des coopératives ouvrières et en retraça l'histoire.

Ci-dessous, un extrait de son exposé.

Une entreprise en rupture avec le système capitaliste

Dans le système capitaliste ce sont les détenteurs de capitaux qui ont le pouvoir d'orienter l'entreprise. Cette orientation vise essentiellement à rentabiliser les capitaux et à dégager des profits.

Dans une assemblée générale de société capitaliste le nombre de voix est proportionnel au nombre d'actions de chacun. Le conseil d'administration et la direction sont désignés par les apporteurs de capitaux, plus spécialement par les plus importants d'entre eux qui se liguent généralement avec les « managers » qu'ils choisissent pour déposséder de tout pouvoir les petits actionnaires et monopoliser les pleins pouvoirs et l'essentiel des profits.

Ce qui compte donc avant tout pour les capitalistes et leurs mandataires c'est l'importance des dividendes, les réévaluations d'actions et autres

avantages financiers qu'ils retirent de l'exploitation de la force de travail.

Les travailleurs de l'entreprise ne sont considérés que comme l'un des moyens de parvenir à ces fins et les consommateurs en fonction des bénéfices qui peuvent être retirés des produits mis sur le marché. Si les travailleurs et les consommateurs ne s'organisent pas pour constituer un contrepoids à la mainmise capitaliste, il en résulte une double exploitation des travailleurs comme apporteurs de force de travail d'une part et comme consommateurs disposant d'un pouvoir d'achat d'autre part.

Au contraire, en coopérative les facteurs sont inversés, au lieu que travailleurs et consommateurs soient subordonnés au capital, c'est ce dernier qui est mis en subordination des producteurs et usagers, dans la mesure où ce sont eux qui détiennent le capital social de l'entreprise coopérative.

En outre, la confiscation du pouvoir par les gros apporteurs de capitaux est exclue puisque d'une part la quote-part de capital social pouvant être souscrit dans une S.C.O.P. par un même associé est limitée par la loi et les statuts et que d'autre part celle que soit l'importance du capital détenu par les uns ou les autres, chaque membre d'une coopérative dispose d'une seule voix pour élire le Conseil d'administration et décider de l'orientation de la coopérative.

Au lieu d'appartenir aux capitalistes, la propriété de l'outil de travail appartient aux travailleurs dans une coopérative ouvrière de production ou aux usagers dans une coopérative de consommation.

C'est pourquoi, alors que dans les entreprises traditionnelles la recherche et la concentration des profits priment sur le service rendu aux usagers ou sur la rémunération des travailleurs, il appartient aux coopérateurs de faire en sorte chez eux que l'ordre des choses soit inversé.

On peut définir une coopérative comme l'association volontaire de producteurs ou d'usagers au sein d'une entreprise commune, gérée par eux-mêmes, sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations dans le but non de réaliser un profit mais de se rendre un service.

Une démarche qui s'inscrit dans l'histoire du mouvement ouvrier

Le type d'association et d'entreprise décrit ci-dessus est né en France il va y avoir bientôt 150 ans, sous la dénomination d'Association Ouvrière, en même temps que naissaient les Caisses de Solidarité qui préfiguraient nos actuelles Caisses Mutuelles et avant même que se constituent les premiers syndicats ouvriers qui bien souvent trouvaient leurs racines et leurs militants dans ces associations de travailleurs.

L'Association ouvrière est en effet apparue vers 1830 comme une riposte à la concentration des hommes autour des machines, des capitaux dans les sociétés anonymes et entre les mains des usuriers et de certains biens de consommation entre les mains de grossistes et détaillants peu scrupuleux.

C'est une ancêtre des S.C.O.P. qui en France est la forme la plus ancienne de la coopération. Elle fut créée par Buchez qui fut à la fois un théoricien et un praticien de la coopération. Il s'agit d'une coopérative de production constituée en 1832 par

des menuisiers, qui fut suivie rapidement par la constitution d'autres associations créées partout en France par la volonté de groupes de travailleurs de « s'affranchir du salariat par l'association » en quelque sorte pour employer un langage plus actuel de « s'autogérer au sein d'entreprises qui leur soient propres ». La première explosion des « Associations ouvrières », ancêtres des S.C.O.P., coïncide avec la Révolution de février 1848, dans la foulée de celle-ci, environ 200 Associations ouvrières se constituèrent.

Entre temps, en 1835 avait été créée à Lyon par Michel Derrion la première Coopérative de Consommation sous l'appellation de « Commerce véridique et social », elles se développèrent à leur tour dans diverses villes ouvrières, Paris, Lille, Roubaix, etc.

Cet essor fut brisé une première fois à la chute de la II^e République, les associations coopératives furent dissoutes et leurs membres pourchassés.

L'histoire des groupements coopératifs fut fréquemment influencée par les vicissitudes de la politique. A partir de 1860 le Second Empire devenant plus libéral, on assista à une relance coopérative sous diverses formes. En 1861 et 1863, création des premières Caisses de Crédit Mutuel et de Crédit au Travail et en 1867 la première Coopérative d'Habitation « la Société Coopérative des Ouvriers de Paris ».

Triomphantes avec la Commune, les associations coopératives seront à nouveau écrasées avec elle en 1871 et bon nombre de coopérateurs parisiens fusillés ou déportés au bagne. Mais dès 1872 elles commenceront à se reconstituer et se développeront simultanément avec le syndicalisme naissant et les Bourses du Travail. Notons que si certains socialistes libertaires ou humanistes tels Proudhon et Jean Jaurès, partagèrent les idées et l'action des Associations coopératives — qui reçurent l'appui des premiers congrès ouvriers tenus à Paris en 1876 et à Lyon en 1878, où elles étaient largement représentées — certains socialistes autoritaires de la tendance Jules Guesde, dénoncèrent la coopération comme démobilisatrice des travailleurs, ce qui entraîna quelques tensions entre coopération et certaines tendances politiques.

Tony PEYRE.

(Suite de la Chronique de l'Union des Syndicalistes par Michel Descarsin)

leurs enfants dans celle-ci, violent en quelque sorte leurs libertés, l'enfant appartient à lui-même avant tout. Mais nous exigeons la suppression pure et simple des lois favorisant l'école privée. Pour mettre en place une école où le droit à la différence existe, nous ne pouvons nous rattacher qu'à cette devise : « A école privée fonds privés, à école publique fonds publics ».

M. D.

**Prochaine réunion de
L'UNION DES SYNDICALISTES
samedi 5 septembre 1981
à 15 heures**

Dans le dernier numéro, une coquille s'est glissée dans le titre. Il fallait lire **précarité** à la place de **préretraite**. Cet article ayant été écrit avant les élections, son contenu peut apporter plus que jamais une contribution sur les questions développées dans celui-ci.

Les contrats à durée déterminée

Depuis le 3 janvier 1979, la loi réglemente (avantagusement pour le patronat) les contrats à durée déterminée. Les bourgeoisies de tous les pays doivent nous envier cette miraculeuse loi, issue de ce merveilleux septennat giscardien ! Pensez donc, l'employeur peut renouveler deux fois un contrat à durée déterminée dans la limite d'une année. C'est tellement pratique que tout le monde l'appelle par son diminutif : le C.D.D. La durée de chacune des trois possibilités de C.D.D. peut varier. A la fin du troisième contrat, l'employeur qui embauchera un autre salarié sous contrat à durée déterminée au même poste ne sera pas inquiété. Et évidemment aucune indemnité à verser. Il n'est plus nécessaire de licencier, puisqu'il ne s'agit pas d'une réelle embauche !

Et voici donc la création d'un emploi précaire supplémentaire ! Est-ce à dire que les pauvres petits négriers des E.T.T. vont devoir se mettre au boulot au lieu de faire bosser les autres ? Non ! Malgré l'énorme succès de la loi 79/11, l'intérim persiste, car il est plus pratique pour le capital. Un salarié embauché sous contrat à durée déterminée a plus de droits que l'intérimaire. Premièrement il est salarié de l'entreprise qui l'emploie. Deuxièmement, pour mettre fin à son contrat avant la date prévue il faut un motif sérieux.

L'intérimaire, lui, n'a pas connaissance de la date prévue. Une « fin de mission » peut donc arriver à tout moment : sans préavis, ni explication.

De plus, l'E.T.T. salarie le travailleur en lieu et place de la société pour qui il travaille. Donc pas de paperasse (registre du personnel, U.R.S.S.A.A.F., Assedic, etc.). D'ailleurs, à l'A.N.P.E. où les motifs d'inscription sont codifiés différemment, selon qu'il s'agit d'une fin de C.D.D. (motif 4) ou d'une fin de mission (motif 5), on s'aperçoit que les deux motifs s'équilibrent, ce qui est impressionnant, c'est que la somme des motifs 4 et 5 représentent 40 à 60 % des motifs d'inscription à l'A.N.P.E. (selon les époques et les régions). Ce chiffre est effectivement considérable quand on sait que les licenciements pour cause économique représentent 7 à 12 % des motifs d'inscriptions.

USINOR-MONTATAIRE : un exemple de lutte ? Sur les problèmes d'emploi précaire, les syndicats d'entreprise ne sont guère actifs. Si les chômeurs se retrouvent exclus du monde du travail, les intermittents, eux, n'y sont pas totalement intégrés. C'est pourquoi la lutte de neuf travailleurs sous C.D.D. arrivant à terme, à Usinor-Montataire est intéressante.

Voilà des ouvriers qui travaillent depuis huit à douze mois dans l'entreprise à des tâches de nettoyage. La direction refuse de les embaucher car elle donne sa préférence à une entreprise de nettoyage industriel (ça coûte plus cher mais ça ne

fait pas grève, et ça n'est jamais malade, dit en substance monsieur le directeur).

Mais les neuf travailleurs ne veulent pas comprendre et occupent leur atelier. Cet exemple est intéressant : c'est le refus de l'emploi précaire, le refus du chômage latent. Ces neuf ouvriers n'acceptent plus une situation où le chômage est devenu un état normal et le travail un événement exceptionnel.

La C.G.T. soutient le mouvement (mais à sa manière, bien évidemment).

Dans le bassin creillois (Creil-Montataire), jusqu'en 1968, les ouvriers n'hésitaient pas à passer à l'action directe (mise à sac en 1967 du Groupement industriel du bassin creillois, mise à l'eau dans quelques cas...). Le stalinisme a mis de l'ordre dans le coin ! Il a ravagé la combattivité ouvrière, lavé la mémoire collective, détruit des bastions ouvriers, il a tendu la main aux catholiques et a levé le poing... contre la classe ouvrière. Aussi la C.G.T. n'engagea aucun processus de mobilisation à Usinor-Montataire, où les 2.000 travailleurs lui font confiance à près de 80 % aux élections. La C.G.T. effectuera des démarches auprès des pouvoirs publics (préfecture, direction départementale du Travail, et même A.N.P.E. qui n'est qu'un service public). La C.G.T. ne pose pas le problème du C.D.D. sur le fond. Elle ne fait que protester quant à la mauvaise utilisation des milliards que verse l'Etat à la sidérurgie : c'est que le trust Usinor va payer plus cher un prestataire de service que les neuf ouvriers. (Quel argument ! si Usinor payait moins cher le prestataire que les neuf travailleurs, la C.G.T. pactiserait-elle avec le directeur ? On peut se le demander.)

Cette lutte restera sans lendemain car elle se déroule sous la botte stalinienne. Mais il apparaît que les intérimaires, les C.D.D. peuvent se battre contre l'emploi précaire. Ils peuvent passer à l'action pour la défense de leur emploi. Il leur faut pour réussir un syndicat d'entreprise conscient de leur problème, actif et démocratique (ce que n'est pas la C.G.T.-Usinor).

L'Etat-patron : palme d'or de l'emploi précaire !

L'Etat va plus loin que le patronat en matière d'emploi précaire (n'est-il pas le pire des patrons ?)

800.000 travailleurs (intérimaires, auxiliaires, stagiaires, pré-stagiaires, vacataires, temporaires, contractuels à durée déterminée, etc., etc.) peuplent les ateliers d'Etat, les ministères, les services publics, Sans avenir, sans garantie, sans déroulement de carrière, ils sont les intermittents de l'Etat-patron.

C'est pour cela que dans les services publics, les non-titulaires qui se battent pour un statut aiment s'entendre dire par la C.F.D.T., qu'il s'agit d'un combat passéiste et corporatiste ! Ils aiment entendre les dirigeants C.F.D.T. des services publics

expliquer, comme M. Barre, que les fonctionnaires sont des « nantis ».

Quand le chômage commence à frapper trop fort, tapons sur le fonctionnaire et par extension sur le lampiste sans statut au service de l'Etat (ce qui ne veut pas dire au service du gouvernement). Tapons sur le clampin de l'A.N.P.E., au lieu de poser les vrais problèmes. Merci, C.F.D.T., votre dieu vous le rendra au centuple, n'en doutons pas !

L'Etat est la première E.T.T. de France. Tout lui est bon pour ne pas titulariser, pour ne plus embaucher.

1981 sera pire encore, avec le budget de combat que nous a voté l'Assemblée nationale, véritable loufiat du gouvernement. Le scénario est toujours le même : les motions de censure lénifiantes de l'opposition se cassent le nez sur les votes bloqués de l'U.D.F. et du R.P.R. qui est toujours *contre* mais qui vote toujours *pour*. Le metteur en scène est décidément médiocre, mais le résultat toujours excellent pour la bourgeoisie.

Les lois antiouvrières sont ainsi votées à tour de bras. Alors lorsque Marchais déclare qu'il mettra les entreprises de travail temporaire hors la loi, nous savons qu'il tape sur l'arbre qui cache la forêt. Qu'attendre de Séguy, de Sainjean (métaux C.G.T.), qui ne cessent de proclamer la « réelle convergence entre la C.G.T. et le P.C.F. » ?

Travail précaire — précarité de l'emploi : même combat !

L'exemple d'Usinor-Montataire est à poursuivre, à multiplier, à amplifier. C'est par le combat syndical que disparaîtront les « abus du travail précaire ». J'utilise intentionnellement le mot « abus », car il est certain que le travail précaire et le chômage ne disparaîtront totalement qu'avec leurs promoteurs, c'est-à-dire les capitalistes.

Sans être pessimiste, je gage que ce n'est pas encore cette année que la classe ouvrière parviendra à cette fin. En attendant, il faut que vive la R.P. Elle est essentielle dans la lutte des classes et dans le combat pour que la classe ouvrière reprenne le contrôle des syndicats ouvriers.

M. U.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE MENSUELLE
SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS
Fondée le 1^{er} janvier 1925

- Depuis cette époque, la « R.P. » lutte sans arrêt :
- Contre la colonisation des syndicats par les partis politiques.
 - Contre leur intégration dans l'Etat quel que soit le gouvernement au pouvoir.
 - Pour définir une pensée et une action ouvrières indépendantes.
 - Pour l'Internationale ouvrière.
 - Pour la construction du syndicalisme indépendant européen.

Par ses études, ses chroniques, la libre tribune, elle s'efforce de recréer une opinion ouvrière, de documenter et d'armer pour l'action les militants ouvriers.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE est rédigée et administrée bénévolement par les militants syndicalistes ; elle est la seule à publier dans ses numéros ses comptes de gestion, recettes et dépenses. Il en a été ainsi depuis sa fondation.

Si vous voulez connaître l'actualité du mouvement ouvrier en France et dans le monde, si vous vous intéressez à son histoire, si vous voulez préparer son avenir, soyez un lecteur fidèle, mieux, un abonné de

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

A TRAVERS LES LIVRES

Le pain quotidien
de Henry POULAILLE
(chez Stock, format de poche,
Bibliothèque prolétarienne)

Il s'agit évidemment d'une réédition de l'ouvrage célèbre de notre ami Henry Poulaille, disparu récemment. Sa lecture, ou sa relecture, provoquera peut-être encore plus d'étonnement et procurera peut-être plus de plaisir que lors de sa parution chez Grasset en 1931. Nous allions oublier qu'elle remonte à un demi-siècle et que le livre est une nouveauté pour ses lecteurs d'aujourd'hui. Il a marqué le début d'une littérature authentiquement prolétarienne, non pas l'entrée de la littérature dans la vie réelle des travailleurs, avec Zola, mais l'irruption des ouvriers eux-mêmes « avec leurs grosses godasses », dans le domaine réservé des lettres. Avec Henry Poulaille, cette entrée se fait sans ménagement, sans précaution de style, avec le seul souci de la vérité vécue.

Nous sommes au début du siècle, dans un quartier populaire de Paris (rue Saint-Charles, rue de la Convention, une artère où les gosses jouent sur les trottoirs tandis que passent les fiacres et les omnibus à chevaux). L'époque et le sujet ne peuvent pas ne pas faire penser au livre de notre autre ami disparu, René Michaud : « J'avais vingt ans ». Il y avait dans les quartiers populaires du Paris d'alors une vie collective qui n'existe plus aujourd'hui.

On pense bien qu'Henry Poulaille ne manque pas de camper de nombreux personnages pittoresques. Deux d'entre eux dominent le tableau par la force de leurs caractères : Henri Magneux et Nini Radigond. Magneux, c'est le compagnon charpentier, ouvrier très qualifié, pionnier du syndicalisme, exerçant une autorité tranquille et indiscutée sur le voisinage de travailleurs. Nini, c'est le type bien connu de la commère de quartier, une grande gueule au langage savoureux et au cœur innommable.

Cette population travailleuse connaît sinon la misère, car la solidarité y est spontanée, une pauvreté tenace qu'aggravent l'alcoolisme, les « mortes-saisons », les accidents du travail. Le grave accident dont est victime le charpentier Magneux est d'ailleurs le prélude du livre.

Henry Poulaille ne se contente pas, on s'en doute, de dessiner à traits vigoureux, ces personnages d'un monde qui a été le sien et dont sa vie est marquée, il ne l'isole pas dans son quatorzième arrondissement de Paris, il le fait participer, surtout sous l'influence dominatrice et respectée de Magneux, à la vie ouvrière générale : les meetings, les campagnes électorales, l'unité socialiste, les congrès syndicaux, les grèves, le fameux Premier Mai de 1906. C'est dire tout l'intérêt du livre pour le militant d'aujourd'hui.

« *Le pain quotidien* », car la peine de chaque jour ne suffit pas toujours à le gagner. On se souvient de Jules Vallès : « Un jour, je jetai une croûte, mon père est allé la ramasser ». Henry Poulaille termine sur une scène analogue ; deux gosses mangent leur maigre tartine de pain, en méditant de concert sur ces longs jours de grève qui viennent de restreindre l'ordinaire. L'un, dégoûté, jette le reste de sa tartine. « Oh ! s'écrie l'autre : on ne jette pas le pain ». **R. GUILLORÉ.**

Bien loin ? Le Japon !

Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier
(volume consacré au Japon)

Le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, comprenant déjà 15 volumes répartis en trois séries allant de la Révolution française à la Grande Guerre s'étend maintenant à des notices biographiques de pays étrangers. Entre l'Autriche et la Grande-Bretagne en attendant la Chine, le Japon comporte deux volumes, encore qu'il s'agisse du plus jeune pays

industrialisé. Bien que paru depuis quelques mois déjà, il n'est pas trop tard d'évoquer ce travail accompli à l'instigation de Jean Maitron et de feu Georges Haupt et rédigé par des historiens japonais. Les animateurs japonais ont compris que les lecteurs français, peu familiers de la vie et de la situation japonaises, auraient tout intérêt à être initiés à l'histoire ouvrière de ce pays. Un avant-propos et une présentation historique puis chronologique des mouvements sociaux et ouvriers récents du Japon nous mènent, en une fresque simple et claire de quelque 60 pages, de la naissance du capitalisme japonais avec l'Ere Meiji aux années 1970.

Cette période d'un siècle seulement commence par des mouvements pour la liberté et pour le peuple suivis, en 1897, par la création d'une Association pour la formation de syndicats et, presque en même temps, du mouvement socialiste. Quant au communisme, il n'apparaît naturellement qu'en 1922. Et si en 1935, le P.C.J. se voit dans l'obligation de dissoudre son Comité Central et de supprimer sa revue, est-ce simple hasard que cette décision coïncide avec l'apparition d'un mouvement de front populaire pacifiste et antifasciste ?

Les méthodes de répression et de provocation répétées, multiformes, qui s'étalent depuis la guerre sino-japonaise en 1894-1895 jusqu'en 1940 et au-delà — la loi de police sur la sécurité publique de 1900 reste en vigueur jusqu'en 1945 — visent non seulement à supprimer les organisations ouvrières et socialistes mais à substituer aux syndicats et mouvements libres des organisations créées et contrôlées par un Etat tout puissant. Par et dans ces méthodes, le Japon a devancé l'Allemagne nazie ; ici comme là-bas, l'opposition clandestine existe, mais ne peut aboutir qu'à quelques actes de résistance plus courageux qu'efficaces.

La capitulation japonaise, annoncée le 15 août 1945 par l'empereur, ouvre une ère nouvelle, celle de la liberté. Elle permet la reconstitution du mouvement syndical. Dès 1946, 2.000 syndicats d'entreprises — et non d'industries — regroupent 3.800.000 syndiqués, soit 41,5 % des salariés. Cette organisation n'exclut pas le ou les regroupements au plan national. Des dispositions législatives diverses, voire constitutionnelles, interviennent, réglementant le droit d'association syndicale, de grève, la semaine de 48 h. Mais le pouvoir n'abandonne pas totalement les méthodes anciennes de répression et de noyautage, les difficultés économiques fournissant le prétexte à des incidents, tel celui de « L'affaire de Matsukawa » provoquée par l'annonce d'un licenciement de 100.000 cheminots, véritable provocation dévoilée quinze ans après.

En 1971, on compte quelque 11.800.000 syndiqués, soit plus du tiers des travailleurs, alors qu'un tiers n'adhère à aucune centrale syndicale. Les centrales syndicales nationales sont au nombre de quatre :

- Conseil général des Syndicats ouvriers du Japon (Sohyo) avec 4.200.000 adhérents, qui soutient le Parti socialiste japonais,
 - Fédération générale pan-japonaise du Travail (Domei) avec 2.170.000 adhérents, soutien du Parti démocrate-socialiste,
 - Union nationale des Syndicats d'Industrie (Shinsambetsu), proche du P.C., avec 76.000 adhérents,
 - Congrès national de liaison des Syndicats ouvriers neutres (Churitsu renen) avec 1.350.000 adhérents.
- Ainsi plus d'un tiers des syndiqués n'adhère pas à l'une quelconque de ces centrales nationales.

A la lecture des biographies, il apparaît rapidement que le nombre de militants communistes est très important et surtout nullement en rapport avec le nombre des adhérents à la centrale communiste. Il pouvait donc paraître intéressant d'évaluer, sinon de fixer, l'importance numérique des diverses tendances ou groupes.

Travail tout approximatif, car les affinités et pensées des hommes évoluent. Des syndicalistes, certains se muent en politiques, peuvent ensuite passer d'un parti à l'autre, ou abandonner syndicalisme et parti politique. Dans de tels cas, quels critères retenir ? Presque toujours, nous avons retenu soit la durée de leur vie

militante, syndicale ou politique, soit leur « fin de carrière ». Sauf rares exceptions, pour les communistes, nous avons retenu leur appartenance au Parti, car dans l'ensemble, même après en avoir démissionné, ils conservent des attaches avec le Parti ou avec l'U.R.S.S. N'est-ce point un indice suffisant ?

Une complication supplémentaire résulte du nationalisme latent des Japonais. Il est indéniable que les auteurs des biographies sont favorables aux mouvements ouvriers ; pourtant leurs explications sont moins claires, lorsque le militant concerné évolue vers une solidarité nationale plus qu'ouvrière.

Que penser enfin du syndicalisme paysan qui semble regrouper tant les salariés que les petits et, peut-être, grands propriétaires ?

Finalement, les divers mouvements — de pensée et d'action, de réflexion et d'étude — retenus sont les suivants : anarchiste, communiste, national, paysan, socialiste, syndicaliste ; sous « divers » sont regroupés écrivains, éditeurs, journalistes, coopérateurs, féministes, pacifistes...

Les 504 biographies — un « affairiste » ayant été exclu — se répartissent dans l'ordre suivant :

Communistes	35,91 %
Socialistes	19,25 %
Syndicalistes	16,86 %
Paysans	7,74 %
Anarchistes	5,36 %
Nationaux	3,17 %
Divers	11,71 %

La relative majorité de la tendance anarcho-socialo-syndicaliste par rapport aux communistes (41,47 % contre 35,91 %) a certainement eu pour conséquence que le syndicalisme japonais s'est majoritairement prononcé pour son adhésion à la F.S.M.

Avant de conclure, ne convient-il pas de se rappeler qu'U.R.S.S. et Japon sont voisins, un étroit bras de mer est seul à les séparer ? Quant au Japon, depuis le début de l'ère Meiji, sa population est passée

de 30 millions en 1868
à 71 millions en 1940,
93 millions en 1960
et 115.900.000 en 1979.

Cette proximité de l'U.R.S.S., cette démographie galopante, certains concepts autoritaires des hommes, des militants, des gouvernements de ces deux pays, certaines convergences et affinités communes, pourraient bien constituer un danger pour l'équilibre international, non seulement dans cette partie de l'Extrême-Orient, mais aussi pour le monde entier.

Pensée et élaborée aux environs de 1907, présentée le 14 novembre 1910 sous forme de « Proposition de loi sur l'organisation de l'Armée », éditée peu après en librairie, « L'Armée nouvelle » de Jaurès, dans son chapitre liminaire reprend, pour étayer sa thèse et partant la faire sienne, une remarque du général Langlois, formulée presque certainement à propos de la guerre russo-japonaise :

« En ce moment les Japonais ont sur leurs adversaires » la supériorité incontestable que leur donne la foi dans » l'avenir de la race jaune, dans la suprématie du Japon » sur toute l'Asie ; tandis que chez les Russes, la guerre » n'est pas vraiment nationale. »

Après 75 ans, le nationalisme, japonais ou non, a-t-il tellement changé ?

Un trop grand nombre de ces biographies montre qu'il n'en est rien et fait craindre également que la liberté reste très précaire entre des idéologies contraires dans leurs buts mais oppressives dans leurs moyens.

Robert GRIMM.

**REJOIGNEZ
L'UNION DES SYNDICALISTES
PRENEZ VOTRE CARTE DE
L'UNION DES SYNDICALISTES (30 F)**

Si le chômage est un sujet qui actuellement préoccupe un nombre croissant mais restreint de salariés, il faut néanmoins constater que la lutte contre cet état de fait, n'a jamais fait l'objet, par l'ensemble des syndicats, et, aussi par les partis politiques, d'une étude sérieuse, suivie de propositions vraiment concrètes, pour en diminuer l'ampleur, avant d'œuvrer jusqu'à la disparition complète !

Cette prudence des organisations syndicales, semble autant être due à la diversité des intérêts particuliers d'adhérents, actuellement peu soucieux de l'intérêt général et peu enclins à la solidarité, il faut bien le dire, qu'à l'évolution d'une crise économique qui n'est pas également ressentie par tous.

Les choses étant ce qu'elles sont, force nous est de constater que, durant ces dernières décades, ce qui aurait dû rester un syndicalisme égalitaire, a évolué et continue d'évoluer, vers un corporatisme égoïste et désuet, avec, ce qui est plus grave, l'appropriation de dirigeants et de militants responsables.

L'inconscience et l'égoïsme de trop de travailleurs ont fait que l'inégalité et l'injustice, que les syndicats n'auraient jamais dû cesser de combattre, sont venues corrompre de trop nombreuses corporations. En conséquence, on pourrait donc, actuellement, du point de vue rémunération, classer les salariés en trois classes :

1) Les chômeurs qui, de plus en plus nombreux, survivent avec l'allocation de chômage et constituent un sous-prolétariat.

2) Les salariés qui ne touchent au maximum que 12 mois de salaire. On peut les évaluer approximativement à la moitié des actifs dont ils forment le prolétariat.

3) Les autres, qui touchent au moins 13 mois de salaire quelquefois 14, 15 et même 16, auxquels viennent s'ajouter fréquemment des primes diverses, sans justification aucune, créées pour les besoins de la cause. Ces salariés forment une bourgeoisie, consciente et satisfaite des « avantages acquis » qu'elle entend bien conserver avec l'appui des syndicats.

Parmi les propositions concrètes qui seraient susceptibles de réduire le chômage avec un minimum de frais pour la collectivité, deux au moins pourraient être faites :

— La première consisterait à faire disparaître les inégalités qui existent actuellement entre les salariés, en revenant à un syndicalisme égalitaire plus équitable. Il suffirait pour cela de supprimer tous les suppléments de salaire : mois supplémentaires et toutes les primes diverses non représentatives de frais réels touchés actuellement par un nombre important de privilégiés et d'utiliser les sommes ainsi dégagées à des créations d'emploi. Cela permettrait, à titre d'exemple, à des sociétés nationalisées comme l'E.D.F., la Sécurité sociale, les banques et d'autres encore où, le total des sommes perçues annuellement représente au moins quinze mois de salaire, d'augmenter leurs effectifs de 25 à 30 pour cent, sans que la masse salariale de ces sociétés augmente sérieusement.

Un tel projet peut paraître utopique tant il est vrai, que l'esprit syndical actuel a été dévoyé de son orientation originelle par trop de dirigeants qui ont transformé en sinécure les devoirs d'une charge qui aurait dû rester un apostolat. Il faudrait beaucoup

d'efforts pour faire admettre aux salariés privilégiés qu'il y a des urgences, qui sont autrement plus importantes que ce qui les touche directement et que la solidarité prolétarienne ne doit plus rester un vain mot, dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, si nous voulons éviter le pire dans l'avenir.

— La deuxième proposition est relative à l'âge de départ en retraite dans la fonction publique. Dans la législation actuelle deux options sont permises. La première permet aux ayants droit de partir dès l'acquisition du droit à pension qui est de 55 ans pour les services actifs (services présentant une pénibilité certaine) et de 60 ans pour les autres services dits sédentaires.

La deuxième option permet le départ à la limite d'âge, qui est la limite au-delà de laquelle un fonctionnaire ne peut-être maintenu en service. Cette limite d'âge est de 60 ans pour les services actifs et de 65 ans pour les services sédentaires.

Le 18 août 1936, en période de crise et de chômage, une loi prise par le gouvernement Blum faisait coïncider la limite d'âge avec l'âge d'acquisition du droit à pension. De ce fait, tous les fonctionnaires partaient obligatoirement à la retraite à 55 ans ou à 60 ans suivant le service. Cette loi est demeurée en vigueur jusqu'au 15 février 1946. Depuis, la limite d'âge a été relevée uniformément de 5 ans : 3 ans par la loi du 15 février 1946 et de 2 ans par un décret du 9 août 1953. Si actuellement, comme en 1936, la limite d'âge était ramenée à 55 ans et 60 ans, des dizaines de milliers d'emplois seraient dégagés dans toutes les administrations, ce qui permettrait à beaucoup de jeunes et d'étudiants sans emploi de ne pas rester inactifs. Lorsque l'on sait que la pension d'un retraité de la fonction publique est en moyenne de 63 % du traitement d'activité, la différence entre le traitement maximum touché au départ de l'administration et la retraite perçue par le nouveau retraité, permettrait de payer un pourcentage important du traitement de début du nouveau promu. Il semble curieux que les dirigeants des diverses fédérations de fonctionnaires, dont quelques-uns ont vécu cette époque, n'aient jamais proposé une telle revendication. Une telle mesure n'empêcherait pas, bien entendu, de demander la création de nouveaux emplois si nécessaires à la bonne marche des différents services.

Le chômage n'est certainement pas près de disparaître même si dans les prochains mois des mesures diverses et parfois opposées seront proposées par tous ceux qui, dans le pays détiennent une parcelle d'autorité, qu'elle soit syndicale, patronale ou politique. Avec la mentalité actuelle et le goût des privilèges qui a été donné à trop de Français, il ne sera pas facile de prendre des mesures où prévaudrait l'intérêt général. Il est certain qu'une remise en ordre du système salarial serait explosif. Si les centrales syndicales continuent à se laisser envahir par un corporatisme égoïste, sans fraternité ni solidarité, contraire au syndicalisme révolutionnaire, il ne faudra pas qu'elles s'étonnent d'une désaffection massive de leurs adhérents qui pourrait compromettre jusqu'à leur existence même. Souhaitons qu'elles le comprennent avant qu'il ne soit trop tard.

A. P.

CE N'EST QU'UN DÉBUT...

par Jean MOREAU

Au cours de la dernière réunion de la R.P., des camarades ont évoqué la cérémonie du Panthéon... Le symbolisme ne remplace jamais une politique mais il y contribue. Giscard pour « faire peuple » endossait naguère un chandail sur un air d'accordéon, Mitterrand pour célébrer une victoire social-démocrate (sur la planète difficile où nous sommes, je ne donne aucun sens péjoratif à cet épithète) s'incline sur les tombes de Jaurès et Jean Moulin — deux boucs émissaires qu'a foudroyés la haine des hommes — et sur celle d'un libérateur, Victor Schoelcher qui a réussi quelque peu (ils ne sont pas si nombreux ceux qui ne finissent pas comme les premiers) à émanciper les noirs de l'esclavage... Les attitudes diversifiées des deux présidents me rappellent d'autres comportements : je connais des petits bourgeois qui, pour enseigner les fils de prolétaires se déguisent en ouvriers quand ils ne prétendent pas parler en leur nom. Après une semaine passée au fournil pour le service d'un patron à qui il louait sa force de travail, mon père revêtait ses « habits du dimanche »... C'est aussi cela la laïcité fondée sur le respect des autres et de soi-même.

Comme c'est également cette joie « critique », sans illusion lyrique ni romantisme révolutionnaire — 1968 et plus encore 1936 sont décidément très loin ! — qui sait désormais que « tout n'est pas possible » et qu'« enfin, les difficultés commencent » — qui conduit tout un peuple pour danser un soir (ô force du symbolisme !) à la Bastille...

Mais les actes doivent succéder aux gestes comme disait Sartre. A l'heure où paraîtront ces lignes, seront connus probablement les résultats des élections législatives et le nouveau gouvernement définitivement installé.

Pour lui, parmi bien d'autres problèmes dramatiques — ceux de l'emploi, de l'énergie, de l'industrie de guerre et de l'aide au tiers-monde ne sont pas les moindres — se pose la question de la laïcité. Elle comprend l'Ecole mais on l'a souligné à juste raison la dépasse. Néanmoins pour aujourd'hui, limitons-nous à celle-ci : à chaque jour suffit sa peine. Le nouveau grand maître de l'Université, nommé dans la foulée des présidentielles, M. Savary, s'il subsiste, ne peut que bénéficier d'un préjugé favorable : l'homme semble honnête : n'a-t-il pas démissionné jadis, au moment de l'affaire Ben Bella quand le gouvernement pseudo-socialiste de Guy Mollet se fourvoyait en Algérie ? De plus, il est accueilli favorablement par les administrés particulièrement difficiles que sont les enseignants.

Les enjeux sont clairs et d'une certaine façon, d'ores et déjà les cartes distribuées.

D'un côté, une droite qui avance, selon son habitude masquée. Au nom de la liberté de l'enseignement, elle refuse l'enseignement de la liberté, privilégie le droit des familles et entend en fait à développer les établissements confessionnels et patronaux au nom d'un libéralisme qui institutionnalise le pouvoir du plus fort sur le plus faible.

De l'autre, des forces confortées par la récente victoire qui invoquent le droit de l'enfant...

Ne nous y trompons pas, le courant réactionnaire a une assise populaire et le mouvement laïque est composite. Grande serait la tentation dans ce dernier, d'opposer maximalistes et minimalistes, c'est-à-dire ceux qui veulent la nationalisation de l'enseignement tout de suite à ceux qui entendent engager une nationalisation progressive et sans spoliation par voie de négociation pour les établissements privés recevant des fonds publics... Une centrale syndicale qui à la fois soutient le C.N.A.L. (*) et regroupe un grand nombre de maîtres du privé — il s'agit, on l'aura compris, de la C.F.D.T. — est intéressée au premier chef dans cette affaire.

Au risque de chagriner des camarades, il me semble que le combat laïque prend aujourd'hui une autre figure. Il s'agit de construire l'Ecole de la réussite pour tous. Un mot qui n'est pas très élégant phonétiquement mais qui a l'avantage d'être précis résume l'objectif : la démocratisation de l'enseignement. Celle-ci a été réussie partiellement par la III^e République au niveau de l'Ecole maternelle et surtout élémentaire. Celle du second degré en dépit de la demande sociale exprimée par les familles aux lendemains de la Libération a, *grosso modo*, et pour des raisons à la fois diverses et contradictoires, échoué, au point que nombre d'enfants de parents de milieux modestes, à tort ou à raison, ont pu considérer les enseignants comme les « clercs » de l'Ecole capitaliste sinon de la « reproduction sociale ».

Promouvoir l'Ecole laïque, la reconstruire et la développer, créer progressivement le grand service public d'enseignement dans le cadre d'une nationalisation qu'il ne faut pas confondre avec une étatisation puisque les enseignants et les usagers doivent être associés à la gestion de l'administration, exigent que « soit renversée la vapeur ». La tâche n'est pas facile compte tenu de l'héritage laissé par le pouvoir en place. La lutte des classes — non pas au sens de la propagande doctrinale comme, pour effrayer, le clame la droite, mais sur un plan sociologique — traverse l'Ecole. Les forces de progrès au sein desquelles militent les laïcs, ont élaboré des programmes. Certains se recourent, se rejoignent. Citons parmi eux le « projet d'Ecole » de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, « l'Ecole de Base » du parti socialiste, « l'Ecole de l'Education permanente » de la F.E.N. qui prend en compte « l'Ecole fondamentale » du Syndicat National des Instituteurs et P.E.G.C. Tous, à des nuances près, entendent mettre fin à « la secondarisation du premier cycle » à laquelle nous avons assisté depuis 36 ans, pour continuer, à ce niveau, la tradition populaire de l'école élémentaire en organisant, de l'Ecole maternelle à la troisième, un système d'enseignement de masse qui ne sanctionne pas les inégalités sociales.

Contre de telles perspectives, se dresseront bien sûr les réactionnaires mais aussi, si nous n'y prenons pas garde, les égoïsmes corporatifs et la démagogie conservatrice des communistes qui, par le truchement de la tendance « Unité et Action », tiennent le S.N.E.S.

Ce sont ces problèmes périlleux que devra affron-

ter courageusement M. Savary : la laïcité se prouve en marchant. Ses avancées ou ses reculs pourraient bien plus que sur le forum, avoir lieu à l'intérieur des collèges et des lycées. Faisons en sorte de gagner cette bataille décisive.

J. M.

(*) Comité National d'Action Laïque.

ERRATUM

Des erreurs dont nos lecteurs voudront bien nous excuser se sont glissées dans « l'entretien avec M^e Jean Cornec » (n° 665).

Il faut remplacer :

- « Sainte-Anne-la-Salud » par « Sainte-Anne-la-Palud ».
- « P.C.S.T.I.C. » par « P.C.S.F.I.C. » (Section française de l'Internationale communiste).
- « Un repas solide et même frugal » par « un repas sobre et même frugal ».
- « L'ardeur des prof » par « l'ardeur des propos ».
- « L'Emonespat » par « L'Emancipatrice ».
- « Rolls » par « Rollo ».

REPONSES AU PROBLEME IRLANDAIS

par M.-P. BOUCHET

Une petite esquisse de la situation irlandaise et des problèmes qui se posent à ce pays dans son cadre insulaire. On ne peut, à l'heure actuelle, négliger les tensions politiques et les drames qui s'y déroulent.

C'est pourquoi il m'a semblé juste de rappeler quelques faits s'y rapportant, d'où cet article :

Le problème irlandais, tel qu'il se présente aux yeux de l'opinion publique internationale, paraît se prolonger indéfiniment, sans qu'aucune solution soit valablement apportée par le gouvernement anglais en place en Grande-Bretagne.

En effet, l'Ulster, cette petite poche au coin nord-est de l'Irlande, est un territoire d'obédience britannique, sans qu'aucun lien géographique ou politique ne puisse s'y rapporter. Le problème est autre : l'Irlande du Nord qui est composée de l'Ulster, vit en guerre civile perpétuelle : explosions, pillages de magasins, tensions constantes, contribuent à faire de cette contrée un point chaud du globe. Le problème est à la fois religieux et social ; politiquement, des conséquences secondaires en dérivent, mais l'essentiel de la question vient de la rivalité entre fractions catholiques et protestantes, qui s'affrontent depuis des générations sur cette terre aujourd'hui économiquement ravagée par un conflit qui paraît insoluble. Bref rappel historique : le peuple irlandais est pour part non négligeable une émanation des divers peuples anglo-irlandais, qui peuplèrent les Iles Britanniques durant des siècles, soumis aux vicissitudes des invasions et « transhumances » géographiques, comme les Scotch-Irish, qui peuplèrent l'Ecosse, à l'inverse des Saxons reflusés vers l'ouest de l'Angleterre et de l'Irlande. Il faut déjà nuancer les relations anglo-irlandaises dans leurs prémisses.

Le début du XX^e siècle marqua l'avènement de l'indépendance irlandaise et la création du Sinn Féin, mouvement nationaliste, revendicateur et autonomiste irlandais, à tendance révolutionnaire.

L'Irlande du début du siècle est hésitante, parce que rurale et sous-industrialisée ; l'Ulster est resté un territoire à dominante britannique, alors que l'Irlande du sud est devenue l'Eire.

L'antagonisme anglo-irlandais est traditionnel, sans qu'aucune distinction particulière ne se remarque véritablement entre Irlandais de l'Eire et de l'Ulster.

En réalité, le Sinn Féin, rétif à la domination britannique, s'essoufflera peu à peu, au fur et à mesure de l'affirmation de l'indépendance irlandaise, après que certaines exactions auront été commises, comme il est ordinaire dans tout mouvement révolutionnaire indépendantiste. Ce mouvement, éteint aujourd'hui, a été supplanté par l'I.R.A. (Irish Republican Army).

La réponse logique aux terreurs de l'Irlande résiderait, pour une certaine part, dans une dévolution de pouvoir à l'Ulster, par un référendum prévu à l'avance, et dans un deuxième temps, un rattachement à la République d'Irlande, sa voisine.

L'Ulster, depuis le début du siècle, connaît des errements politiques dus à un déchirement incessant de problèmes de religion, de facteurs socio-économiques sous-jacents et non résolus. L'Eire étant indépendante, et comme le gouvernement anglais n'a plus son mot à dire dans les affaires de Dublin depuis longtemps, l'Ulster est un pays où la mainmise anglaise n'arrive plus à dominer les problèmes politiques. Dire dans ces conditions que les problèmes de l'Ulster sont résolus avec succès est aussi vain qu'inutile. Tensions et situations de conflit se suivent, sans qu'une paix véritable puisse intervenir.

Géographiquement, ethniquement, logiquement même, l'Irlande inclut l'Ulster, mais un non-sens a fait de cela un désastre. Rattacher les deux entités irlandaises est aussi logique que complémentaire ; maintenir l'île coupée en deux politiquement, sans que rien véritablement ne la sépare, est une absurdité et une incohérence dans l'Europe moderne.

A tous ces problèmes, une solution existe : organiser un référendum, par exemple, qui serait tridimensionnel et organisé dans un délai long (six mois ou un an).

On pourrait soumettre aux électeurs des questions de cette teneur :

- Souhaitez-vous être autonomes ? (dans la zone sterling, avec soutien financier de la livre)
- Souhaitez-vous rester soumis au pouvoir tutélaire britannique ?
- Souhaitez-vous que la question de l'Irlande du Nord soit soumise au vote de l'Assemblée des Communautés européennes ?

En cas de réponse positive à la première question, l'armée britannique se retirerait de l'Ulster (en y laissant un contingent réduit annuellement) ; un effort de soutien financier pourrait être apporté par la Banque d'Angleterre. L'Ulster pourrait même s'intégrer à la République d'Irlande ultérieurement.

En cas de réponse positive à la seconde question, l'armée conserverait son rôle en tant que régulatrice de l'autorité. Le Parlement anglais serait représenté à Londres par des députés de l'Ulster représentant la nation britannique.

En cas de réponse positive à la troisième question (distincte des précédentes), l'Assemblée européenne, saisie du problème, voterait une motion, par laquelle elle se prononcerait sur l'avenir de la situation en Irlande du Nord. Cette motion aurait simple valeur indicative, quant à l'apport d'une solution à la situation irlandaise.

M.-P. B.

On excusera le désordre de ces notes dans lesquelles nous avons tenté de placer l'application des lois laïques dans leur contexte historique.

Responsabilités de la presse dans l'Affaire Dreyfus

Certes, aujourd'hui, l'Affaire n'excite plus que la curiosité d'historiens professionnels ou amateurs. La tragédie de l'extermination des Juifs par les nazis, l'existence d'un Etat israélien suffisamment redoutable ont quelque peu modifié les données du problème juif. Il reste à interpréter objectivement les bouleversements provoqués par l'affaire et ses prolongements politiques.

Là encore, la chronologie peut nous éclairer. C'est la fin en triste fait divers de l'aventure boulangiste : le général « Revanche » se suicida le 30 septembre 1891, à Bruxelles, sur la tombe de son égérie : Madame de Bonnemain. C'est aussi la liquidation du scandale de Panama. En 1888, la Compagnie avait déposé son bilan et l'on apprenait, en juin 1892, que la presse avait touché 24 millions, soit environ 1 milliard 152 millions de francs 1981 ou 115 milliards 200 millions d'anciens francs — et cela dans une seule distribution. *Le Gaulois*, *le Temps*, et *le Figaro* en tête de ce palmarès de la corruption. On n'avait pas oublié le scandale de l'Union Générale, grande banque d'affaires comptant dans son conseil les plus grands noms de l'aristocratie légitimiste et catholique qui, fondée en 1878 pour enlever aux Rothschild leur pouvoir discrétionnaire à la Bourse, avait fermé ses guichets en 1882. L'antisémitisme s'alimentait de la haine des grands serviteurs du trône et de l'autel aux appétits contrariés, et des épargnants que leur enthousiasme pour la bonne cause avait ruinés et humiliés. Il fallait se venger des juifs rendus responsables de cette faillite.

La grande presse se roulait dans les plis du drapeau tricolore pour se nettoyer de la boue de Panama. La trahison d'un capitaine juif !... on ne pouvait trouver de formule publicitaire plus alléchante. Patrice Boussel impute à la presse toute la responsabilité de la « fabrication » de l'Affaire. Il est difficile de croire à une sorte de génération spontanée. Mais on demeure confondu par la richesse de l'imagination feuilletonesque. Il semble impossible que nos pères et grands-pères aient pu supporter des affabulations aussi grossières et aussi grotesques, des mensonges aussi puérils, des calomnies aussi évidentes.

On a parlé de la bonne foi des journalistes abusés, clamant leur haine du « traître » Dreyfus. Mais, lorsque *le Figaro* publia, le 28 novembre 1897, des lettres du commandant Esterhazy (1), contenant des phrases aussi révélatrices que celles-ci : « *Je suis absolument convaincu que ce peuple (le peuple français) ne vaut pas la cartouche pour le tuer... si on venait me dire que je serais tué demain comme capitaine des uhlands en sabrant des Français, je serais certainement parfaitement heureux. Je ne ferais pas de mal à un chien mais je ferais tuer cent mille Français avec plaisir... Comme tout cela ferait triste figure dans un rouge soleil de bataille, dans Paris pris d'assaut et livré au pillage de cent*

mille soldats ivres... ». La presse patriote, ne pouvant douter de l'authenticité de ces lettres (dont *le Figaro* publia le lendemain la reproduction photographique — ce qui prouva d'ailleurs l'identité de l'écriture du commandant et de celle du fameux bordereau imputé à Dreyfus) jugea cette publication attristante pour les amis de Dreyfus, car « *ils doivent être aux abois... pour publier ces lettres écrites par le commandant à une heure d'exaspération.* ». Et lorsque celui qui regrettait de ne pas être « *capitaine des uhlands* » fut acquitté par un conseil de guerre, hâtivement constitué, ce fut accueilli par les délirantes acclamations d'un public édifié par la presse... patriote (2).

Une telle aberration de l'opinion publique n'est évidemment pas invraisemblable aujourd'hui. Elle reste cependant exceptionnelle. Ce que l'on a appelé « le bourrage de crânes », pratiqué par la presse pendant la guerre de 1914-1918 n'a pas dépassé ce niveau. Et on peut se féliciter que, si faibles qu'elles soient, des minorités aient pu se faire entendre aussi bien au début de l'Affaire Dreyfus que pendant la Grande Guerre, malgré la censure. Les images de la presse sous des régimes totalitaires suffisent pour justifier une distinction qualitative plus que quantitative. Même, sous l'occupation, la presse autorisée parce que pro-hitlérienne, n'a jamais atteint la perfection dans l'ignominie de la presse allemande après la synchronisation nazie et de la presse soviétique pendant les procès de Moscou.

Et pendant la crise de l'Affaire Dreyfus, les violences de la *Libre Parole* d'Edouard Drumont, de *l'Intransigeant* d'Henry Rochefort éveillaient tout naturellement le doute chez des esprits libres, et les outrances caricaturales de la presse cléricale réveillèrent la vigilance des libres penseurs.

Les premiers dreyfusistes

Au début, deux des hommes politiques français qui incarnèrent la bataille pour la révision du procès Dreyfus, Georges Clemenceau et Jean Jaurès ne doutaient pas de la culpabilité du capitaine. Il n'est peut-être pas inutile de souligner que celui qui prit l'initiative de la première manifestation dreyfusiste : Bernard Lazare, avait professé des *opinions anarchistes*... ce qui sans doute le rendait indépendant à l'égard des partis et des entreprises électorales. Juif alsacien, libre-penseur — dont Charles Péguy (pas encore dévoyé par la frénésie nationaliste) traça, en de fort belles pages, une haute et noble figure — il s'orienta après l'Affaire vers une sorte de sionisme explicable et déconcertant à la fois. Sa brochure publiée à Bruxelles en 1895 : « *Une erreur judiciaire — La vérité sur l'affaire Dreyfus* » avait séduit des universitaires honnêtes par la rigueur de sa démonstration. (Notons en passant qu'écrivain et poète, Bernard Lazare appartenait à l'école symboliste, dite aussi décadente qui ne s'accordait guère avec le naturalisme d'Emile Zola).

Il n'est peut-être pas inutile non plus de rappeler qu'Alfred Dreyfus, comme Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, l'un des premiers dreyfusistes (d'ailleurs protestant) étaient également Alsaciens. Or, qu'ils soient juifs, protestants, catholiques ou

athées, les Alsaciens nés avant 1870, qui avaient opté pour la France en 1871, manifestaient presque tous un patriotisme intransigeant, ombrageux et revanchard. Je puis incidemment invoquer un témoignage familial. Mon grand-père maternel, soldat de l'Empire pendant sept ans, médaillé de la campagne du Mexique, engagé volontaire en 1871, jugeait sacrilège la moindre plaisanterie antimilitariste. Mon grand-père paternel avait perdu deux de ses fils en pleine jeunesse. En août 1914 (lors de la stupide offensive alsacienne déclenchée pendant que les troupes allemandes s'engageaient massivement vers Charleroi), il déclarait : « *Pourquoi faut-il que Ferdinand et Lucien (ses deux fils) soient morts. Ils seraient entrés les premiers dans Mulhouse.* » J'ajoute que l'option pour la France ne les avait pas enrichis. Le premier, porteur de journaux, à 70 ans, mourut de congestion un matin de 1910. Le second, qui avait dû se loger avec ses six enfants dans un taudis de la rue Oberkampf, ne quitta l'atelier que pour survivre, paralysé, pendant près de dix ans.

Les anarchistes et les marxistes demeurèrent d'abord — et tout naturellement — des spectateurs ironiques de cette mêlée. Un capitaine — même juif — lié à des capitalistes, aurait trahi la France capitaliste et militariste. Quelle rigolade ! « *Le youpin Dreyfus, galonnard, patriote jusqu'au bout des orteils, gratte-papier au Ministère de la Guerre, maquignonnait des secrets de polichinelle, qu'on garde précieusement dans cette sale boîte...* » (La Sociale des 20-27 septembre 1896).

Les Temps Nouveaux, revue anarchiste, reconnaissait qu'il n'est « rien de plus répugnant qu'un traître et son acte ». « Mais il est plaisant de voir les simagrées de tous ces fantoches se ruant avec acharnement sur Dreyfus, dont le seul tort est de s'être laissé prendre. »

La Petite République, dans laquelle Jaurès devait publier plus tard une série d'articles dreyfusistes sous le titre « Les Preuves », ouvrait ses colonnes à l'avocat Alexandre Zevaès, socialiste, guesdiste, défenseur en 1918 de l'assassin de Jaurès, puis biographe du tribun socialiste — qui se déshonora une première fois en insultant, le 10 novembre 1896, Bernard Lazare : « *ce distingué représentant du high life anarchiste, l'un des plus fidèles admirateurs de Sa Majesté Rothschild vient de publier en Belgique une brochure tapageuse... nouvelle manœuvre dans la campagne sournoise engagée par les journaux de la finance et de la juiverie pour faire douter l'opinion de la culpabilité du traître.* »

« Le Père Peinard », journal rédigé par Emile Pouget, l'un des rédacteurs de la Charte d'Amiens de 1906 (charte de la C.G.T.), anarchiste et syndicaliste, écrivait encore, le 21-28 novembre 1897 : « *... qu'il soit innocent ou coupable, je m'en tamponne le coquillard ! j'ai beau reluquer sur toutes les coutures, je ne trouve en lui que l'officier.* »

(A suivre.)

R. H.

(1) Le commandant Esterhazy a avoué être l'auteur du fameux bordereau, pièce essentielle de l'accusation contre Dreyfus. Les mémoires posthumes de l'attaché militaire allemand de l'époque, Schwartkopf — publiées après la guerre de 1914-1918 — ne laissent aucun doute sur son rôle d'espion au service de l'Allemagne.

(2) C'est ce scandaleux acquittement qui poussa Emile Zola à composer le fameux « J'accuse », publié sur toute la première page de l'Aurore, le journal de Clemenceau.

SOCIALISME LIBERTAIRE ET OPIUM DU PEUPLE

J. Teilhac

— P. Deudon, cordialement invité, dans la R.P. de janvier dernier à s'expliquer sur l'interrogation qu'il posait dans la R.P. d'octobre-novembre : le nouvel opium du peuple « ne serait-ce pas la Révolution prolétarienne qui n'a jamais eu lieu et n'aura jamais lieu » ?, a très largement esquissé à cette invitation au cours d'une correspondance échangée avec le signataire de ces lignes. A la demande de ce dernier, Deudon a donné son accord pour que soit présenté aux lecteurs de la R.P. un digest de cette amicale controverse à laquelle met fin sa réponse ci-contre. A moins qu'un relanceur de balle...

— Deudon a trouvé « remarquable » que la R.P. ait « inséré une prose contraire à son titre même ». C'est, en effet, hélas ! dans les temps sectaires où nous sommes, digne de remarque, mais n'est-ce pas la moindre des choses que les colonnes de la R.P. soient ouvertes aux réactions de ses lecteurs, comme c'est la moindre des choses que le socialisme soit... libertaire. Et me voici dans mon sujet.

P. Deudon

— Pour le moment, il y aurait la solution social-démocrate, en tant que gérance du capitalisme, avec le maximum de profits possible pour les déshérités. Mais le doctrinarisme de Mitterrand (soutenu par Marchais comme la corde soutient le pendu) saura-t-il éviter la surinflation et le surchômage ?

J. T.

— Si je ne déforme pas la pensée de Deudon en le citant, « il n'y a pas pour le moment et en attendant que s'ouvre une piste réaliste pour la société dont nous rêvons, autre chose à faire qu'à gérer le capitalisme en essayant d'en faire profiter au mieux les déshérités ». Car, nous explique-t-il, le socialisme, en supprimant le moteur économique du profit individuel, n'a pas eu autre chose à nous proposer que « la violence de l'Etat à travers un plan totalitaire ». « Brejnev, continue Deudon, est dans la logique du socialisme tel qu'il est vécu toujours et partout et non utopiquement par les touchants idéalistes de gauche qui n'en finissent pas de frayer la voie aux réalistes ».

— En somme, si j'ai bien compris Deudon, il ne verrait pas actuellement d'alternative entre Giscardisme et Stalinisme, et semblerait pour le moment incapable, bien qu'il proclame « (son) goût fondamental pour la liberté » (ce dont je ne doute pas) de concevoir une société socialiste reposant sur autre chose que « la violence de l'Etat ». Le socialisme libertaire serait un rêve, une utopie, une imposture, un opium (et, sans doute — c'est moi qui l'ajoute — Bakounine un « guignol » comme disait de lui Rosa Luxembourg). Plus de soixante ans de régime socialiste à parti unique et à bureaucratie totalitaire en auraient, affirme Deudon, apporté la démonstration.

P.D.

— *Kropotkine et Bakounine ont été de mes premières lectures politiques et il n'y a aucune raison de les renier. Ils nous inspirent toujours.*

— *Vient un moment cependant où il faut construire — et si l'on n'a pas de projet précis, on laisse la place à ceux qui en ont un (ou plutôt, ils vous la prennent).*

J.T.

— A quoi j'objecte, d'abord, que soixante ans c'est bien court à l'échelle de l'évolution des sociétés humaines (qui sont encore dans l'enfance et sortent à peine depuis quelques siècles de quelques millénaires de barbarie) et ensuite que, contrairement à ce que prétend Deudon, il a fallu beaucoup moins de soixante ans — bien moins de dix, la R.P. en témoigne — aux « touchants idéalistes de gauche » pour cesser de « frayer la voie aux réalistes ».

— Pour ce qui est du régime capitaliste, je ne conteste pas qu'il soit devenu beaucoup moins insupportable qu'il n'a été (je viens de relire *La Révolte des Canuts*, de Jacques Perdu, chez Spartacus) et qu'il soit encore perfectible, la perfection ne devant toutefois être atteinte que lorsqu'on lui aura tordu le cou, l'utopie me paraissant être, pour mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme, de faire confiance à un régime où « gagner de l'argent » demeure la règle suprême.

P.D.

— *Le socialisme remplace obligatoirement l'économie de marché et le profit individuel par un plan étatique qui subordonne toute la société à une nouvelle classe synthétisée par le Parti. Depuis soixante ans et partout, dans des circonstances différentes et en accord ou non avec l'U.R.S.S., le processus est identique.*

— *La théorie et l'expérience montrent qu'il n'y a pas d'autre socialisme. Espérer une évolution de cette société figée par le fait même qu'elle étouffe congénitalement (structurellement) la liberté, relève de la croyance et pire : n'ayons pas peur des communistes, puisque nous dépasserons ce stade !*

J.T.

— Par ailleurs, construire une société libertaire radicalement différente dans sa nature de celle dans laquelle nous vivons — ce qui ne veut dire ni qu'elle ne pourra être que le fruit d'un changement radical, ni que les changements successifs qui se produiront ne s'accompagneront pas de sang, de sueur et de larmes —, ne sera certainement pas « de la tarte ». La piste réaliste pour la société dont nous rêvons — pour reprendre l'expression de Deudon — ne s'ouvrira pas toute seule. Mais, dans la perspective plus évolutionnaire que révolutionnaire qui est la mienne (j'ai déjà fait l'aveu dans la R.P. que je me sentais de plus en plus libertaire et de moins en moins révolutionnaire), au fur et à mesure que les hommes prendront enfin conscience de leur nature profonde (profondément enfouie sous des millénaires de sauvagerie et de peur) d'êtres à la fois socialistes et jaloux de leur autonomie (« solidaires et solitaires »), cette « libertarisation » de la société se fera, me semble-t-il, (comme sa socialisation) beaucoup plus sûrement par petits pas, par petites touches (je suis de plus en plus frappé par l'influence que de petits faits sans importance apparente ont, peuvent ou pourraient avoir sur l'évolu-

tion des mœurs, des mentalités) que par une mythique mutation fulgurante.

P.D.

— *Il y a autant de « natures » profondes ou non, que d'hommes. La jungle libère tous les instincts ! seules des structures les canalisent dans un sens plus ou moins bon ou plus ou moins mauvais.*

J.T.

— Le marxisme-léninisme, opium du peuple ? Quelle découverte !

— Par contre, le socialisme, opium du peuple ? Je doute fort que cette conception, commune sans doute à beaucoup de lecteurs du *Figaro*, soit celle de beaucoup de lecteurs de la R.P. Si je me trompe en ce qui concerne ces derniers, qu'ils joignent leurs voix à celle de Deudon. Ce sera intéressant.

P.D.

— *Si le socialisme « à visage humain » est contredit par les faits, y aspirer relève de la croyance-opium.*

J.T.

— Et la Révolution, opium du peuple ? Là, je pense que la question peut être posée aujourd'hui dans nos colonnes, sans que les fondateurs défunts de la R.P. — pour lesquels j'ai un énorme respect — se retournent dans leur tombeau. Elle l'a d'ailleurs été par Hagnauer dans la R.P. d'octobre-novembre dernier, la même où s'est exprimé Deudon.

P.D.

— *Où en seraient aujourd'hui Monatte, Rosmer ou Louzon ? S'il y avait des gens qui allaient à contre-courant et qui n'avaient pas peur d'être seuls c'était bien eux ! Pourquoi seraient-ils restés figés dans leur position de départ, plus qu'Hagnauer ?*

J.T.

— Ce dernier m'a demandé (mis au défi peut-être ?) de lui donner les structures et le fonctionnement du socialisme libertaire. Il n'en est pas question. Tous ceux qui s'y sont essayé, à ma connaissance — et dont certains étaient loin d'être des faibles d'esprit et ont pu écrire par ailleurs des œuvres remarquables — ont régulièrement accouché de projets d'une faiblesse consternante. Qu'on me dispense de citer des noms. Pour moi, le socialisme libertaire n'est pas essentiellement, au point où nous en sommes, une question de fonctionnement et encore moins de structure. C'est une question d'esprit, voire même — vous allez le voir — une simple question de casquette. Chétivement en effet, je me contente d'imaginer ce qui pourrait être fait tout de suite, sans rien « révolutionner » (en apparence !) pour la « libertarisation » de notre vie quotidienne. Chétif exemple : celui de la police de la route qui pourrait, d'un seul coup, d'un seul, sans toucher aux actuels règlements être faite non plus par des représentants de l'« Autorité » mais par des délégués habilités des usagers de la route. Nos rapports avec les motards en seraient immédiatement « humanisés » dans tous les cas, soit qu'ils nous portent (désormais sans condescendance, assistance en cas d'accident, ou qu'ils nous collent (désormais sans arrogance) un procès-verbal en cas d'infraction. Ce nouveau climat non autoritaire dans ce domaine modeste nous donnerait peut-être l'envie et l'idée de l'étendre à des domaines plus importants.

(A suivre p. 20.)

LA SCISSION DE LA C.N.T. D'ESPAGNE ET LA PRISE DU POUVOIR

par James PADROS

Le 23 février 81, la presse espagnole, celle d'Europe et d'Amérique portait jusqu'à ce jour toute l'attention sur le terrorisme basque de droite du Grapo, et porta toute son attention sur le putsch du palais du parlement espagnol. Ce qui surprit l'opinion publique, ce fut avec quelle modération le gouvernement et le roi en tête, condamna la subversion et avec quelle indulgence le colonel de la garde civile qui dirigea l'opération et les généraux putschistes furent, et sont, traités. La droite et avec elle toute la vieille phalange et autres franquistes qui rêvent des années de leur puissance quand personne ne leur demandait des comptes pour l'assassinat d'un adversaire, montrent, par leurs manifestations d'hommage aux putschistes, qu'il s'agit d'un encouragement pour un autre soulèvement. Le terrorisme de l'E.T.A. et du Grapo n'est qu'un prétexte. L'Etat espagnol le pratique davantage par la toute puissante « guardia civil » qui devient une caste comme les officiers de l'Armée. Il faut voir le massacre qu'ils firent sur trois personnes qui périrent brûlées après l'attaque par balles, en Almería, juste à la fin mai. Non, l'armée ne s'insurge pas pour l'assassinat d'un général sur les 850 que l'Etat maintient. Il y a quelque chose de plus intéressant pour ces messieurs qui les fait apparaître au-devant de la scène politique et qui sont pour cela d'accord avec l'Eglise.

Ce que les militaires ne veulent pas, c'est la démocratisation que la Constitution facilite, soit : *les Autonomies, la Réforme sociale* qui comporte *l'enseignement laïque* (atténué), *le divorce* et *la Réforme agraire*.

Ils craignent que le Pouvoir central, auquel ils sont profondément attachés, s'affaiblisse. Ils ne pourraient dominer comme ils l'ont toujours fait de la Meseta, c'est-à-dire depuis Madrid. Le roi est présenté comme un homme énergique et diplomate à la fois, ayant eu le courage de déjouer un complot de généraux il y a deux ans, en se présentant devant les conjurés. Il est évident que le putsch du 23 février lui donna l'occasion, pour sauver la couronne, de jouer sur deux tableaux : devant la puissance des militaires, le roi semblait entrer dans le jeu, tout en sauvant la « démocratie » blessée. Ce qui consistait à apparaître avec l'appui des généraux monarchistes loyaux, le défenseur de la Constitution. Si le coup avait réussi, il serait apparu, en s'y ralliant de façon diplomatique aux puissants généraux franquistes, comme le défenseur de la démocratie, et non de la Constitution piétinée par le coup d'Etat. « Le roi, m'écrit mon camarade correspondant, avait dans les poches deux communiqués pour la radio : dans la droite le communiqué qu'il a lu et dans la gauche le communiqué pour le cas d'un putsch réussi, se présentant tout de même comme le sauveur de la démocratie. » Le rôle de l'Eglise et des évêques fut (tout en protestant contre le putsch) contre la démocratie en s'ingérant dans les affaires politiques qui faisaient sujet de polémiques dans la presse et au parlement. Ils s'immisçaient dans les propositions de loi sur le divorce et sur l'enseigne-

ment, montrant leur puissance en laissant l'emprise de leurs griffes sur l'enseignement des enfants. Les évêques tardèrent près de 24 heures avant de protester contre le putsch. En 1937, les évêques firent le salut fasciste en se ralliant à Franco en sa présence. Le clergé en Espagne est profondément réactionnaire.

Le lecteur dira peut-être que je ne parle pas du rôle que la classe ouvrière a joué, ou qu'elle joue, devant ces événements, dirigés par la droite la plus réactionnaire de l'Espagne. A mon avis, les protestations que fit la classe ouvrière par les centrales U.G.T. et C.C. Ouvrières et par les partis socialiste et communiste fut plutôt spectaculaire, se réduisant à quelques protestations par la presse et dans certaines entreprises à une ou deux heures d'arrêt de travail. La C.N.T., qui fut si puissante, par son dynamisme, sa stratégie et ses principes, avait, dans des événements semblables aux premières décennies de notre siècle, soulevé la masse des travailleurs dans toutes les régions. Par malheur, ces pratiques de classe n'existent plus dans la vie pratique ouvrière, c'est-à-dire dans les entreprises, ou si peu, qu'une scission dramatique s'est produite. Les syndicats de la C.N.T., surtout en Catalogne, étaient en 1976 déjà organisés et gonflaient leurs effectifs rapidement, effaçant l'U.G.T. et les Commissions Ouvrières des entreprises ; elle pouvait se permettre d'organiser des meetings réunissant 200.000 personnes. Elle fut victime : 1° de l'action policière ; 2° de l'action secrète du parti communiste ; 3° du manque de respect d'une des formules de la Charte d'Amiens « ... en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté d'appartenir, en dehors du groupement corporatif (donc syndical), à de telles luttes correspondant à sa conception philosophique ou politique, se borne à lui demander en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe en dehors ». En effet, malgré que les fondateurs de la Confédération Nationale du Travail d'Espagne en 1910 aient été inspirés par la C.G.T. française pour son fédéralisme et son élan révolutionnaire, la tendance anarchiste était dynamique et agissante, influant beaucoup sur les décisions. Cette influence fut telle que le deuxième Congrès (à Madrid du 10 au 18 décembre 1919) accorda que la finalité de la C.N.T. était le communisme libertaire. Au dernier Congrès tenu à Saragosse en 1936, cinq mois avant le soulèvement militaire, l'accord fut ratifié.

De ce Congrès sortit un projet de société libertaire pour lorsque la révolution serait victorieuse. A cette merveilleuse organisation ouvrière dont la structure était fédéraliste, malheureusement le soulèvement militaire, cinq mois plus tard, ne lui donna pas le temps de constituer les organes d'une économie et d'une nouvelle manière de vivre : l'Etat en désarroi, l'Armée de la République divisée, la classe ouvrière s'emparant des ateliers et les usines abandonnées par les patrons, les terres collectivisées de partout alors que la vague antifasciste avançait triomphante en cet été de 1936, c'était une espérance. Mais la

C.N.T., aussi bien à Valencia, à Alicante qu'en Aragon et en Castille s'entendait très bien avec la fraction révolutionnaire de l'U.G.T., pour l'administration des communes et des collectivités. L'application du communisme libertaire s'appliquait peu, mais les réalisations collectivistes le furent en majorité. Les multiples projets de nouvelle société, socialiste, ou libertaire pour « Un Monde Nouveau » ou « Comment Nous ferons la Révolution » sont chimériques car après la chute de l'ancien régime, à la chaleur des luttes et de l'enthousiasme, ce sont les masses, ce sont les initiatives hardies les plus intelligentes qui feront la nouvelle société, communiste libertaire ou collectiviste, comme furent les essais réussis en Espagne. Ces anciens camarades disparus qui rédigeaient les statuts de la C.G.T. de 1896 et ceux qui firent approuver la Charte d'Amiens, connaissaient très bien le problème. Tout y est pour satisfaire les aspirations des camarades travailleurs des idées les plus avancées pour la transformation de la société : contre l'Etat, la défense de l'individu, contre toute oppression, l'abolition du salariat, l'expropriation capitaliste, l'émancipation intégrale. Les camarades anarchistes qui en Espagne (et certains en France) ont provoqué la scission actuelle ont toujours voulu ignorer la Charte d'Amiens. Le regretté camarade Gaston Leval, il y a plus de vingt ans, publia un long article dans le journal hebdomadaire de Toulouse « C.N.T. » où il l'expliquait, la commentait et en faisait l'éloge. J'en ai moi-même copié à la machine quelques dizaines d'exemplaires que j'ai fait passer à Barcelone et Valencia pour les syndicats il y a plus de deux ans. Le Cercle Pelloutier de Lyon en fit taper à la multcopiste au bureau de Force Ouvrière avant sa dissolution. Malheureusement, les vieux militants pourront constater qu'en France comme en Espagne, la politique influe beaucoup sur la vie syndicale. A cause du centralisme et de la bureaucratie, les travailleurs oublient (ou ne connaissent pas) les vraies questions de principes et d'émancipation. Sans m'embourber (car vouloir en discuter ce serait comme tomber dans un guépier) dans l'incroyable désordre régnant au V^e Congrès de la C.N.T. à Madrid à la fin de décembre dernier où l'on s'arrachait le micro des mains, où l'intolérance fut telle que les camarades suédois représentant la S.A.C. (qui apporta plus d'un million de pesetas pour leur organisation) furent empêchés de parler.

Après vinrent les luttes dans les syndicats et fédérations, les agressions personnelles. A Mataro, l'ancien secrétaire général de la C.N.T. fut porté blessé à l'hôpital par les partisans anarchistes de la tendance du nouveau secrétaire général. La lutte pour le pouvoir a commencé il y a déjà plus de deux ans. Les militants anciens, expérimentés, furent obligés de se taire ou de se retirer et, les plus jeunes, ceux qui prenaient des responsabilités face à l'organisation des commandos, par des convocations d'assemblées continues où ne restaient que deux tendances en présence, étaient insultés ou on leur rendait la vie impossible ; les cotisans s'arrêtaient de payer, les locaux étaient vides, la plus grande partie des syndicats ne pouvaient plus payer le loyer. Il n'est pas rare de lire sur un seul journal de la C.N.T. qui paraît deux fois par mois la demande de solidarité pour payer le loyer. Cela tant en Catalogne qu'en Andalousie. Le vol par effraction de syndicats adversaires a été pratiqué. Un syndicat

qui avait 17.000 adhérents en est réduit à héberger un autre syndicat qui a été expulsé de son local car il ne pouvait plus payer.

Par des documents publiés à la multcopiste, on dénonce des personnes venant du franquisme ou du marxisme ; des gens du bas-milieu, des indicateurs, comme l'a prouvé le procès pour l'incendie de la boîte de luxe « la Scala », ou encore, récemment, l'occupation de la Banque Centrale par un commando payé par la droite où la police a tout fait pour faire retomber la responsabilité du commando sur les anarchistes.

Il se peut bien que certains événements spectaculaires servent pour cacher le danger de dictature larvé que l'on devine. La caste militaire est contre les autonomies des petits Etats de l'Espagne. Ils ont la haine des Catalans et de la Catalogne comme ils l'ont contre les Basques et leur pays.

J'eus l'occasion de demander à un ouvrier ami adhérent de C.C.O.O. (Commissions Ouvrières) si les adhérents payaient régulièrement à leur syndicat et il m'a répondu « nadie paga » (personne ne paye). Il semble que la même chose se passe dans les autres centrales.

La classe ouvrière ne connaît plus le syndicat et ne peut plus consulter l'avocat qui se tenait au syndicat toutes les semaines pour résoudre des problèmes de travail. Autrefois, c'étaient les militants qui, à la sortie du travail, discutaient avec l'intéressé d'un différend avec le patron. Les lois héritées du fascisme sont celles imposées par « la démocratie » actuelle. Ni socialistes ni communistes ne songent à les abolir. Elles plient l'ouvrier devant la force, elles protègent le patronat contre le droit à l'action directe.

La classe ouvrière espagnole attendra longtemps avant que ne resurgisse le syndicalisme de la C.N.T. Ce syndicalisme que des camarades intelligents, constants, ont lentement et patiemment construit, avec des syndicats s'apparentant à la Charte d'Amiens d'où le dogmatisme était exclus.

J. P.

(Suite du dialogue entre J. Teilhac et P. Deudon)

P. D.

— Bien sûr, à partir du moment où il ne s'agit plus que de s'inspirer des principes libertaires pour une action de chaque jour, il n'est nul besoin de définir des structures et un fonctionnement. L'emmerde c'est quand il y a une crise sociale et qu'il faut choisir. Par exemple, mon Jean Teilhac dans l'Espagne de 1936 s'engage chez Durruti avec l'immense masse des anars. Et l'immense masse des anars idéalistes n'a pas pesé plus lourd devant la minorité bolcheviste-léniniste, qui savait ce qu'elle voulait que l'immense masse des socialistes révolutionnaires russes.

(A suivre.)

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607-02-06

Abonnements : 6 mois, 50 F

1 an, 100 F (y compris Marché Commun)

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F

C.C.P. 734-99 W PARIS